

Les Cahiers

Fernand Pelloutier

CAHIERS DE RECHERCHE ET DE LIBRE DISCUSSION
PUBLIES PAR LE CENTRE D'EDUCATION OUVRIERE DE LA C.G.T.-F.O.

« ...des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître et sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même ».

Fernand PELLOUTIER.

SOMMAIRE :

- Le prolétariat et le capital allemands devant la co-
gestion de l'entreprise Jacques PEYRAUBE
- Reconstruction et réalité Pierre SALMON
- Progrès de l'Internationale et crise de l'interna-
tionalisme Gilbert WALUSINSKI
- Le plan de paix de Walter Reuther.
- Les femmes et le syndicalisme Rose ETIENNE
- La pensée et l'action de Fernand Pelloutier
- Nouvelles de l'éducation ouvrière
- Notes documentaires.

Les Cahiers Fernand Pelloutier

Cahiers mensuels de recherche et de libre discussion publiés par le Centre d'Education Ouvrière de la C.G.T.-F.O.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

(six mois - six numéros)

	ordinaire	soutien
France, Algérie, Territoires d'outre-mer	150 fr. 300 fr. (minimum)	
Autres pays	250 fr. 400 fr. (minimum)	
Abonnement collectif (à partir de dix numéros) :	réduction de 10 %.	

Pour tous les envois de fonds, utiliser notre compte chèques postaux **Cahiers F. Pelloutier, Paris 7743.48**

Administration et Correspondance à Walusinski, Centre d'Education Ouvrière, 198, avenue du Maine, Paris (14^e).

LA VIE DES CAHIERS

LECTEUR, AIDE-NOUS !

Comme toujours, commençons notre lettre au lecteur par les comptes. Qui prétendait que cela était si difficile de publier des comptes ? Ce n'est qu'une habitude à prendre. Je sais bien qu'on peut voir dans n'importe quelle habitude le germe d'un conformisme. Mais reste à savoir si c'est par anti-conformisme, si c'est par indépendance d'esprit qu'on nous renseigne souvent si mal sur la vie des journaux. J'ai d'autant moins envie d'en discuter ici que j'ai hâte d'en arriver aux choses pratiques, les comptes, aux conclusions peu réjouissantes auxquelles ils conduisent, aux déterminations qu'ils devraient nous amener à prendre. Mais n'ayant aucun penchant morbide pour l'affliction, je m'abandonne à cette mince consolation que les budgets de ces journaux muets comme des carpes sur leurs ressources connaissent les mêmes difficultés épineuses que nous.

Ceci dit, voici les chiffres... et les épines.

1. SITUATION AU 16 DECEMBRE 1950		
En caisse	5.088	
Au chèque postal	25.114	
Total	30.202	
2. RECETTES		
28 abonnements de soutien	8.400	
Souscription	950	
Abonnements ordinaires et vente au numéro	5.850	
Subvention du C.E.O.	30.000	
Total	45.200	
3. DEPENSES		
Impression et papier (numéro de nov.)	28.600	
Impression et papier (numéro de déc.)	28.600	
Frais expédition (numéro de décembre)	740	
Frais généraux et correspondance	1.900	
Total	59.840	
4. SITUATION AU 31 JANVIER 1951		
En caisse	5.850	
Au chèque postal	9.814	
Total	15.664	

REMARQUES

1. — Nous étendons cette fois-ci nos comptes à une période de six semaines. Cela est nécessaire, en raison du retard de notre parution. Il sera plus facile et plus normal, ultérieurement, de faire des comptes mensuels.
2. — Chapitre recettes, deux constatations brutales : un chiffre insuffisant de rentrées d'abonnements, la nécessité où nous nous sommes trouvés, pour régler l'imprimeur, de faire appel à la trésorerie du Centre d'Education Ouvrière. Nous persistons à penser qu'une publication comme la nôtre

devrait pouvoir vivre par ses abonnés. La proportion de la subvention sur nos recettes totales indique le premier objectif de nos efforts : tripler les recettes. Je suis persuadé que c'est possible.

3. — Les dépenses sont importantes. Mais nous avons payé deux factures d'imprimerie. Nous n'avons pas de dettes. Nos frais généraux plus élevés s'expliquent par des envois plus nombreux et surtout plus de correspondance.

SITUATION DES ABONNEMENTS

Nous avons dressé un tableau détaillé donnant cette situation par département au 31 janvier 1951. On trouvera ce tableau en page 3 de la couverture.

La première colonne donne le total des abonnés en règle : 199. La seconde, le total des abonnés dont l'abonnement se terminait avec le numéro 3 de la nouvelle série : 37. La troisième, le total des abonnés dont l'abonnement se terminait avec le numéro 2 de la nouvelle série : 143.

Soit un total général de 379 abonnés sur lequel il y a environ 37 pour cent de retardataires — chiffre qui n'a peut-être rien d'exagéré mais qui nous handicape fatalement. Pensez que si ces 143 retardataires nous envoyaient en moyenne 200 francs chacun, cela représenterait justement une facture de notre imprimeur.

Que nos amis étudient attentivement ce tableau. La propagande pour le recrutement des abonnés doit partir de cette base. Ces chiffres font en effet la preuve que notre travail de diffusion n'est pratiquement pas fait. Il est absolument indispensable que dans certains départements nous n'ayons aucun abonné. Il l'est tout autant que dans certaines régions où nos organisations fonctionnent nous n'ayons qu'un nombre infime d'abonnés.

Nous pouvons être diffusés partout. Il suffit que nos lecteurs nous aident. C'est facile. Que chacun d'eux nous fournisse une liste d'abonnés possibles à qui nous ferons un service d'essai, plus éloquent, pensons-nous, qu'une lettre. Ne nous adressez pas de longues listes avec des noms de copains vaguement connus. Nous ne sommes pas assez riches pour faire de nombreux services. Mais faites un choix judicieux avec ce triple souci : nous trouver des abonnés dans votre industrie, nous trouver des abonnés, des correspondants dans les régions où nous n'en avons pas assez, nous donner des noms de camarades qui sont réellement susceptibles de s'abonner.

Reste le cas des retardataires. Leur envoyer une lettre de rappel avec une formule de virement postal nous coûterait 15 francs (16 fr. avec enveloppe, circulaire et formule), et non 5 francs comme je l'avais écrit par erreur. Nous sommes trop pauvres pour nous payer ce luxe, plus pauvres encore pour nous payer le luxe inouï d'une formule de versement présentée à domicile. Il nous reste le moyen de faire appel à l'attention de nos camarades sur la mention « abonnement terminé » que nous porterons dorénavant sur la bande du journal. Ce pro-

(Suite page 3 de la couverture.)

Le prolétariat et le capital allemands devant la cogestion de l'entreprise

La Confédération des Syndicats Allemands, ou D.G.B., représente une organisation imposante aussi bien par le nombre des adhérents, — près de cinq millions — que par les moyens dont elle dispose étant donné un taux de cotisations sensiblement plus élevé que le nôtre.

Depuis sa naissance, dans les années qui suivirent l'écroulement du nazisme, cette puissante organisation n'a pratiquement pas fourni d'autres efforts que ceux nécessaires à sa propre élaboration. Aucun mouvement de grève n'a permis une épreuve durable et convaincante de sa force réelle. A l'égard des deux grands problèmes posés depuis un an à l'Allemagne de l'Ouest dans ses rapports avec le monde libre : réarmement et plan Schuman, les réactions de la Confédération Syndicale ont été d'une extrême discrétion. La résolution du 21 novembre 1950 sur le réarmement et les commentaires de la presse syndicale sont justes, mais semblent peu faits pour dissiper l'aveuglement général outre-Rhin : on ne voit pas, là-bas, que dire oui, maintenant, à un effort de légitime défense, c'est se permettre de dire non, plus tard, à une menace concrète. Mais dire non dès aujourd'hui devant cet effort nécessaire, c'est s'interdire de dire non demain quand seront éliminées, par les moyens que l'on sait, les possibilités de construire une économie révolutionnaire. A l'égard du plan Schuman, la presse quotidienne ne fait pas mystère des difficultés de dernière heure. La délégation allemande s'oppose aux mesures de déconcentration et de décartellisation qui permettraient de briser le contrôle exercé par la sidérurgie de la Ruhr sur l'ensemble de l'économie nationale, et de rechercher un certain équilibre entre les différentes branches du marché européen. Or la délégation allemande comprend un délégué syndical, représentant le D.G.B. : le camarade von Hof. De plus, les autres membres de la délégation ont été pratiquement acceptés par le D.G.B. La Confédération Syndicale Allemande est donc responsable pour sa part, du refus opposé aux mesures du plan Schuman qui pourraient introduire un certain ordre dans la production et la consommation des deux produits de base, et les soustraire à l'arbitraire de la libre concurrence et de la dictature des Konzerne.

Aux questions qu'on peut être amené à poser ainsi, les Syndicats Allemands répondent par un mot, véritable parole magique où doit se trouver la solution de toutes les difficultés supposées, l'explication de ce que fait et de ce que ne fait pas le D.G.B. Ce maître mot, ce sésame de l'avenir économique et social de l'Allemagne, c'est la « Mitbestimmung », le droit de cogestion ou de codécision dans l'entreprise et dans l'économie nationale.

Le prolétariat allemand a-t-il encore conscience de son rôle historique ? Contrairement à la propagande pour têtes vides du Parti Communiste, que rejoignent étrangement les élucubrations pour intellectuels fatigués des « Temps modernes » en janvier 1950, il faut bien convenir qu'il n'en est rien. Sans doute n'est-il pas de témoignage plus accablant, à cet égard, que celui fourni par le président de la Confédération Allemande, dans un exposé fait au Rhein-Ruhr Klub de Hamm le 17 novembre 1949. Avec une lucidité méritoire Hans Boeckler déclare en effet : « L'écroulement du nazisme n'a pas été seulement une défaite militaire suivie d'une désorganisation matérielle. C'est bien plutôt le peuple allemand qui s'effondra intérieurement, après que toutes les valeurs suprêmes qu'il avait acceptées jusqu'alors se fussent révélées n'être qu'apparences trompeuses. La conscience que tout un peuple avait de lui-même se dissolvait, ses liens étaient brisés. » Quelles étaient ces « valeurs suprêmes » acceptées comme telles jusqu'en avril 1945 ? Non pas une prétendue race, notion trop artificielle pour servir à autre chose qu'à couvrir et à canaliser un certain ressentiment vers des responsables supposés, mais bien plutôt l'exaltation du sentiment national, la complaisance dans le spectacle de la force et des conquêtes du peuple allemand au détriment des autres peuples.

QU'EST-CE QUE LA « MITBESTIMMUNG » ?

L'ensemble des mesures proposées sous ce terme vise « la réorganisation de l'économie allemande », si l'on s'arrête au titre du document publié le 14 avril 1950 par le D.G.B. Sans entrer dans le détail des dispositions prévues on peut dire que la Confédération Allemande fait dépendre cette réorganisation économique de l'introduction de représentants des syndicats, à nombre égal avec les représentants du patronat, dans le conseil d'administration de chaque entreprise tout d'abord, puis dans une série

de Conseils superposés en pyramide, organisés à la fois selon les circonscriptions locales, et selon les différentes industries, pour aboutir, au sommet, à un conseil économique fédéral de 150 membres.

Le point sur lequel la Confédération met l'accent, celui qui a suscité aussi le plus d'opposition de la part du patronat, c'est la représentation paritaire des travailleurs et des patrons au sein de ces différents organismes. La propagande syndicale, fort active depuis un an à ce sujet, revient sans cesse sur l'exigence des travailleurs à être considérés désormais comme des « partenaires, à droits égaux » à ceux des propriétaires de l'entreprise dans l'élaboration d'une nouvelle économie.

A quoi les représentants patronaux répondent qu'une telle parité est pour eux inacceptable, car elle ignore les charges, les devoirs, les risques et les responsabilités de la direction de l'entreprise : ce que l'on désigne par « efficacité patronale ». En des termes symptomatiques du caractère rudimentaire de la réflexion politique allemande depuis 1945, la presse du patronat accuse les syndicats de commettre un attentat au droit de propriété, à la liberté humaine, et de se faire ainsi les fournisseurs du communisme en Europe Occidentale.

Telle est en gros la signification de la « Mitbestimmung » pour chacun des deux camps. Elle appelle certaines réflexions inévitables, quant à sa portée réelle et aux perspectives qu'elle peut ouvrir, dès que l'on s'interroge sur la nature des deux « partenaires » qu'elle veut ainsi associer dans une œuvre économique commune, sur le passé récent de chacun de ces deux « partenaires », sur les dispositions qu'ils ont manifestées depuis 1945, et sur le cadre dans lequel l'un demande, et l'autre hésite, à s'attabler avec celui d'en face.

Le prolétariat allemand a-t-il encore conscience de son rôle historique ? Contrairement à la propagande pour têtes vides du Parti Communiste, que rejoignent étrangement les élucubrations pour intellectuels fatigués des « Temps modernes » en janvier 1950, il faut bien convenir qu'il n'en est rien. Sans doute n'est-il pas de témoignage plus accablant, à cet égard, que celui fourni par le président de la Confédération Allemande, dans un exposé fait au Rhein-Ruhr Klub de Hamm le 17 novembre 1949. Avec une lucidité méritoire Hans Boeckler déclare en effet : « L'écroulement du nazisme n'a pas été seulement une défaite militaire suivie d'une désorganisation matérielle. C'est bien plutôt le peuple allemand qui s'effondra intérieurement, après que toutes les valeurs suprêmes qu'il avait acceptées jusqu'alors se fussent révélées n'être qu'apparences trompeuses. La conscience que tout un peuple avait de lui-même se dissolvait, ses liens étaient brisés. » Quelles étaient ces « valeurs suprêmes » acceptées comme telles jusqu'en avril 1945 ? Non pas une prétendue race, notion trop artificielle pour servir à autre chose qu'à couvrir et à canaliser un certain ressentiment vers des responsables supposés, mais bien plutôt l'exaltation du sentiment national, la complaisance dans le spectacle de la force et des conquêtes du peuple allemand au détriment des autres peuples.

Si le sentiment national a effacé aussi radicalement dans le prolétariat allemand, de 1933 à 1945,

sa conscience de classe, faut-il s'attendre à retrouver, au cours de ces mêmes années, un attachement très vif à la cause de la liberté ? Certainement pas. Et ce ne sont pas les trente minutes nécessaires aux nazis, le 1^{er} mai 1933, pour « mettre au pas » la Fédération de la Métallurgie, la plus puissante alors, comme vient de le rappeler Neumann dans « Behe-moth », qui pouvaient faire espérer par la suite, et pendant douze ans, une résistance organisée et effective au totalitarisme hitlérien. On pourrait objecter, et on n'a pas manqué de le faire, que les nazis ne sont jamais parvenus à imposer aux mineurs le salut du régime : « Heil Hitler ! ». Non certes, ceux-ci, en effet, ont continué à rester fidèles jusqu'au bout, au vénérable « Glück auf ! » des ancêtres. Mais jusqu'au bout également ils ont continué à extraire du charbon pour la machine de guerre du III^e Reich, ce qui au fond était l'essentiel, et n'a jamais fait la moindre difficulté.

Ni conscience de classe, ni attachement insurmontable à la liberté : quelles pures et simples conditions, les impressions du prolétariat allemand depuis 1945 ? Il voyait alors s'écrouler un régime qui avait porté tous ses espoirs, un régime dont les aspects criminels avaient été soigneusement tenus dans l'ombre, une ombre que l'on n'avait guère cherché à pénétrer d'ailleurs. Ce régime avait satisfait l'orgueil du prolétariat allemand à l'égard des travailleurs étrangers. Ce régime avait offert au prolétariat une promotion sociale et politique qui n'avait rien à voir avec la démocratie, mais qu'importe, si le prolétariat allemand se moquait de la démocratie ? Quand on ouvrait l'accès des plus hautes écoles, ou « Ordensburg », au fils d'un cheminot, pour en faire un officier général, un diplomate ou un « Gauleiter », qu'importait en vérité au cheminot si cette promotion reposait sur la proportion des dents saines et des dents cariées de son fils, ou de son tour de cou par rapport à sa boîte crânienne ? Le régime avait offert en outre la sécurité matérielle, du travail, des prix stables. Comment dans ces conditions le prolétariat allemand aurait-il eu l'impression d'une « libération » lorsqu'en 1945 on le fit rentrer dans une économie capitaliste où règne l'insécurité, le chômage, la pénurie de logement et l'augmentation continue du coût de la vie ? Et lorsqu'au surplus, il n'avait jamais manifesté grand goût pour une liberté authentiquement démocratique et révolutionnaire ?

Il est impossible dans ces conditions, de s'attendre à ce que ce goût de la liberté soit devenu incoercible depuis 1945. Si l'on peut essayer de circonscrire les préoccupations que le prolétariat allemand va apporter à l'élaboration d'un ordre économique nouveau, on peut craindre, sans malveillance particulière ni pessimisme foncier, qu'il soit plutôt soucieux de revenir, non pas précisément au nazisme, mais plus généralement à un régime d'union et d'exaltation nationalistes, qui a coïncidé pour lui, dans le passé encore récent, avec un certain nombre de satisfactions substantielles.

Peut-on dès lors s'étonner de voir à Paris, le représentant du D.G.B. s'unir avec toute la délégation allemande pour s'opposer à la déconcentration industrielle de la Ruhr, pendant qu'en Allemagne même, patrons et syndicats se divisent sur le nombre des délégués ouvriers à admettre dans les conseils d'administration ?

Certainement pas, si l'on considère que pour le patronat, le passage du totalitarisme hitlérien au capitalisme libéral du ministre Erhard, qui appartient à l'aile droite du gouvernement de Bonn, compensait l'amertume d'une défaite nationale par le retour au « laissez faire, laissez aller », qui permet de si beaux dividendes. Mais de ce point

de vue, il est bien évident que c'est l'introduction des représentants syndicaux dans les conseils d'administration qui pourrait être une menace, et que le patronat allemand en essayant de la contenir ou de la limiter, ne fait que suivre la voie que lui ont ouverte depuis 1945 les ministres réactionnaires de Bonn, et les autorités alliées, mais que pouvait lui barrer le plan Schuman.

Il faut donc reprendre la question en sens inverse, pour ainsi dire, des syndicats allemands. Après l'analyse de la conscience du prolétariat allemand, ce n'est plus la solidarité nationale entre syndicats et patrons devant les tentatives de déconcentration du plan qui pose une énigme, mais bien plutôt la prétention des syndicats à contrôler par la Mitbestimmung, l'orientation et l'activité des Konzerne. La Mitbestimmung peut-elle, autrement dit, renouveler vraiment l'économie allemande, comme le D.G.B. l'affirme, c'est-à-dire peut-elle faire passer la gestion de cette économie aux mains du prolétariat ?

Il faut bien, hélas, dire que tout permet de craindre le contraire.

A ne s'en tenir qu'au strict fonctionnement des institutions prévues, remarquons qu'une assemblée, composée de deux fractions égales en nombre, et dont le président, qui doit avoir voix prépondérante, sera choisi alternativement chaque année dans l'une puis l'autre des deux fractions, ne pourra envisager, en mettant les choses au mieux, qu'une activité rappelant de bien près la populaire tapisserie de la regrettée Pénélope : ce que telle fraction à la présidence aura réalisé une année, la fraction opposée s'empressera de l'annuler l'année suivante. Un pas en avant, un pas en arrière, comme à la procession d'Echternacht, c'est un rythme qui ne permet pas de progrès rapides.

Les syndicats allemands auront-ils même les mains libres à l'intérieur des Conseils dont ils demandent la création ? A lire les textes où ils fixent les attributions de ces conseils, on ne peut qu'être frappé de leur caractère limitatif. Le rôle de cette hiérarchie de conseils semble être avant tout consultatif, rien de plus, la décision restant toujours, en dernière analyse, au Parlement. C'est au Parlement aussi que s'en remettent toujours les orateurs syndicaux quand on leur demande de quelle instance suprême dépendra la décision, en matière de « Mitbestimmung ». Il y a là un scrupule peut-être compréhensible, encore qu'un peu tardif, quand on se rappelle la faiblesse du parlementarisme allemand devant la montée de l'hitlérisme, sinon sa complaisance. Mais, ce qui est plus grave, ce scrupule est dangereux : en effet, les syndicats forment une Confédération unique, et unie, le Parlement est divisé en partis de gouvernement et d'opposition. S'en remettre à la décision du Parlement, n'est-ce pas risquer de laisser cette division s'introduire à l'intérieur du D.G.B. ? Et déjà, à l'occasion de la grève projetée dans la métallurgie à partir du 1^{er} février 1951 si d'ici là, aucune décision favorable à la Mitbestimmung n'est intervenue, des menaces de scission paraissent se dessiner autour d'un ministre démocrate chrétien qui déclarait récemment que la grève était « un acte révolutionnaire et anticonstitutionnel ».

Enfin, et c'est là le point crucial de l'affaire, la Mitbestimmung va normaliser les rapports du capital et du prolétariat, du patron et du travailleur, de l'employeur et de l'employé, de l'exploiteur et de l'exploité. Elle va rendre statutaire, pour ainsi dire, et légale, l'existence du prolétariat dans l'économie allemande, qui est une économie capitaliste et libérale. Le prolétariat allemand qui, sentimentalement et historiquement, est enchaîné à cette économie, avait une chance d'être tenté de l'ébran-

ler, pour s'en libérer. Il fallait pour cela qu'il s'y sente étranger, ou qu'il ne puisse se manifester aux tenants de cette économie que par des actes insurrectionnels, qui rompent absolument avec le rôle d'exploité perpétuel qu'on lui impose. Au lieu de cela la « Mitbestimmung » évite de toucher aux structures mêmes de cette économie, à la propriété des moyens de production et des matières premières, elle approuve en quelque sorte cet état de choses, elle y ménage la place du prolétariat, c'est-à-dire qu'elle l'y enchaîne. Ce faisant elle risque non seulement de renforcer le prolétariat dans son attachement à une structure économique qui l'exploite, mais encore de l'enfermer plus étroitement à l'intérieur du caractère étroitement national de cette structure.

Si bien qu'en conclusion, on pourrait dire que ce n'est pas la Mitbestimmung qui doit apporter la solution des difficultés que rencontre le plan Schuman, mais bien au contraire le plan Schuman, si les circonstances internationales le lui permettent, qui peut orienter la Mitbestimmung, et l'économie allemande, sur la voie d'une Europe socialiste.

J. PEYRAUBE.

(15 janvier 1951.)

Post scriptum. — La grève de la Métallurgie et des Mines prévue pour le 1^{er} février, a été décom-

UNE ETUDE PEU CONCLUANTE SUR LES COMITES D'ENTREPRISE

Sous le titre « Les comités d'entreprise en France, une expérience peu concluante », le journal de Bruxelles, la *Métropole* du 3 février 1951, publie un article signé D. Connart. La critique de l'expérience française des comités d'entreprise y est essentiellement basée sur le rapport Lefaucheur (de la Régie Renault) et sur une analyse de M. Anfray (de l'équipe de Libération Ouvrière apparentée au M.R.P.). L'inspiration de l'article nous paraît assez semblable qui conclut hâtivement devant la politisation des comités qu'il fallait s'en soucier auparavant plutôt que de se laisser emporter par un « prurit d'innovation ».

S'il ne s'agissait que de citer cette réaction assez peu originale et qu'il est facile de retrouver dans beaucoup de milieux patronaux français nous n'aurions pas cité cet article. Mais on y lit aussi :

« Une première observation s'impose : le recul des comités d'entreprise est un fait général dans tous les pays de la communauté Atlantique. Il n'y a guère que l'Allemagne occidentale où la revendication syndicale en faveur du droit de cogestion paraît susceptible de leur donner quelque vie.

Mais dans les pays anglo-saxons (Grande-Bretagne, Canada, Etats-Unis) qui, pendant la seconde guerre mondiale, ont été inventeurs de la formule (Joint Production Committee), mais qui s'étaient soigneusement gardés de toute obligation, les comités sont peu à peu entrés en sommeil ; les travaillistes britanniques en ont été particulièrement navrés. Ils auraient bien voulu mobiliser au profit de leur expérience ce qu'il est convenu d'appeler l'Esprit de Dunkerque.

La vérité c'est que le comité d'entreprise (de quel que nom qu'il se décore) est le moyen d'action normal d'un syndicalisme privé de ses armes traditionnelles et notamment de la grève. De ce point de vue c'est l'instrument d'un syndicalisme faible, que cette faiblesse soit due à des conditions juridiques, à des conditions politiques ou à des conditions psychologiques. »

Le comité d'entreprise, moyen d'action d'un syndicalisme faible, c'est une conception qui peut venir à l'esprit d'un patron. Il n'accepte le comité que dans la mesure où il normalise à son avantage ses rapports avec les travailleurs. Par contre, n'est-il pas possible de concevoir qu'un syndicalisme fort et compétent saurait, en associant provisoirement les travailleurs à la gestion leur ouvrir la voie à la gestion par eux-mêmes ? Vérité de La Palisse : quoi que les travailleurs obtiennent, cela n'aura de portée réelle que s'ils font de bons et solides syndicats.

mandée le lundi 29 janvier. En effet, le gouvernement de Bonn a cédé, et a décidé de soumettre au parlement dans un très proche avenir un projet de loi ayant pour objet la cogestion dans les entreprises décartellisées de la sidérurgie et des mines.

Quelle que soit la législation adoptée en définitive, on peut prévoir qu'elle comportera l'entrée des délégués des travailleurs dans les conseils d'administration des entreprises visées. Mais il faudrait se garder de considérer cette mesure comme une conquête réelle, et définitive, du prolétariat.

Tout dépend en effet des dispositions dans lesquelles le prolétariat et ses représentants vont tenir leur rôle de « partenaire ». Nous n'y reviendrons pas.

Tout dépend également de ce que sera en définitive le statut de la propriété industrielle, et plus précisément des entreprises décartellisées ou appelées à l'être. Or l'incertitude la plus absolue règne à ce sujet. On cite bien certaines entreprises de la Ruhr, décartellisées dès le lendemain de la guerre, et qui fonctionnent de façon fort satisfaisante suivant le principe de la cogestion appliqué ici ayant la lettre, ou la loi. Mais on oublie de dire que l'activité de ces entreprises a été ranimée, de façon tout à fait artificielle par des capitaux avancés à titre provisoire pour éviter le chômage. La question du statut définitif de ces entreprises, ni celle de l'indemnisation — éventuelle — des actionnaires, qui accepteront difficilement d'être d'anciens « actionnaires », n'a été réglée ni par la loi n° 75 de l'autorité d'occupation, datant de novembre 1948, ni par la loi n° 27 de la Haute Commission, qui a remplacé la précédente. Alors que le paragraphe 19 de la loi n° 75 prévoyait une expropriation pure et simple, sans indemnisation, des anciens cartels, au profit des entreprises qu'on en avait dégagées, la loi n° 27 s'en remet à la Haute Commission Alliée du soin de fixer si et dans quelle mesure cette indemnisation des anciens actionnaires et créanciers doit être envisagée. Or ce n'est, paraît-il, un secret pour personne, que cet assoupissement notable de la loi primitive a été obtenu sur l'intervention de ces actionnaires et créanciers, allemands et étrangers. De plus, en aucun cas encore, des décisions qui puissent orienter l'application de la loi n'ont été prises, à notre connaissance au moins.

Quant aux événements politiques de ces derniers temps, on ne peut dire non plus qu'ils paraissent faits pour entraîner la Mitbestimmung à acquérir une signification spécifiquement révolutionnaire. Le raidissement des Etats-Unis à l'O.N.U. et la servilité de certains gouvernements européens — et du gouvernement français en particulier — à leur égard ne pourra à la longue, semble-t-il, qu'accroître le caractère d'urgence de la reconversion de l'industrie européenne en général — donc aussi bien allemande — en une industrie de guerre. Et l'expérience prouve qu'en semblable conjoncture la conquête des libertés sociales et économiques du prolétariat a vite fait de passer au second plan.

(31 janvier 1951.)

La Mitbestimmung prend, outre-Rhin, de l'importance et pourrait, aux dernières nouvelles, d'après les réactions politiques suscitées, prendre une signification plus précise dans un sens révolutionnaire. L'étude écrite au cours du mois de janvier est-elle donc trop sévère ou trop pessimiste ? Les réactions de la droite allemande conduiront-elles les syndicats à prendre plus audacieusement des initiatives plus neuves ? Le sujet mérite qu'on y revienne quand l'évolution actuellement en cours permettra de mieux juger des intentions finales des uns et des autres.

(12 février 1951.)

RECONSTRUCTION ET RÉALITÉ

Lorsqu'au lendemain de la Libération, et même au fur et à mesure de celle-ci, on s'avisa de dresser le tableau récapitulatif des destructions par faits de guerre, on procéda à un classement, selon la nature et l'urgence, et on engloba tout l'ensemble de la tâche à réaliser, sous le vocable « **Reconstruction** ».

Durant plusieurs années, on usa de ce mot — je serais tenté de dire « abusa » avec prolixité. Les discours, les programmes, les études, les projets fleurirent comme violettes au printemps, et le leit-motiv « **Reconstruction** » était sur toutes les lèvres et eut une telle résonance qu'il perdit bientôt une partie de sa signification.

Certes, on ne peut pas nier l'effort accompli, dans un temps record, pour remettre en marche les grands services d'intérêt vital pour la nation — qu'il s'agisse des ports, des chemins de fer, des routes, de l'électricité, des houillères, des usines de transformation des matières premières.

Et tout en tenant compte de l'aide apportée par nos alliés américains, le monde entier se plut à rendre hommage à la volonté de redressement du peuple français, qui, une fois encore, dans un élan unanime, s'était retrouvé, au coude à coude, pour travailler vite et bien.

Cet acte de foi et d'espérance dans les destinées d'un pays amputé aux trois quarts de sa puissance de production, était l'œuvre des techniciens et des ouvriers de chez nous.

Le chant des statistiques et les los officiels leur allèrent droit au cœur.

Mais il restait alors encore un point du problème qui n'avait pas été abordé, et qui, pour être de seconde urgence, n'en était pas moins intéressant, car il les touchait de plus près, donnant à leurs yeux tout son sens au mot « **Reconstruction** », c'était celui de la reconstitution de l'habitat.

D'ailleurs, il faut préciser tout de suite, que celui-ci revêtait un double aspect :

En effet, quand on aborde cette question en France, il ne faut pas oublier qu'à la reconstruction du domaine immobilier détruit ou endommagé par suite des hostilités, s'ajoute une « crise du logement », vieille de 20 ans, inhérente à la disparition progressive de la construction de rapport ou privée.

En ce qui concerne les régions dévastées, un plan fut dressé, les travaux ont commencé et se poursuivent à un rythme assez lent, soit, mais d'une certaine envergure, et qui promettent dans un avenir assez prochain, de résoudre en partie, les difficultés présentes.

Une constatation s'impose en passant. Il semble qu'on ait vu trop grand et qu'un manque de rationalisation ait été préjudiciable à la cadence nécessaire, sous prétexte de considérations esthétiques, souci des architectures régionales, etc.

Quant au second aspect, celui du vieillissement et de la disparition naturelle du patrimoine immobilier, la présente étude a pour but d'apporter une modeste contribution à sa solution.

Il n'est pas inutile, avant d'entrer dans le débat d'en rappeler les origines et les causes :

1. Politique erronée du prix des loyers, datant de 1914, corollaire d'une politique d'indigence des salaires. La rentabilité n'étant plus assurée sous la double influence du blocage du loyer et de la dépréciation continue de la monnaie, aucun propriétaire n'entretint plus ses immeubles et n'in-

vestit plus de nouveaux capitaux dans la construction.

2. Absence totale de politique de reconstruction ou de modernisation, à l'échelon des pouvoirs publics.

3. Mais destruction anarchique de groupes d'immeubles vétustes, transformés en parcs, jardins, squares, alors qu'un accroissement de la population n'a cessé d'être enregistré surtout dans les grandes villes.

4. Extension des services administratifs, œuvres sociales, prolifération des entreprises commerciales ou artisanales occupant des locaux « mixtes ». Immigration de la main-d'œuvre indigène et étrangère. Résidents cosmopolites qui aiment la France et s'y installent. Logements insuffisamment occupés en raison du prix dérisoire de loyer, etc.

La redistribution des logements qu'aurait dû provoquer la loi de septembre 1948 sur les augmentations de prix de loyer, ne se fera uniquement qu'au bénéfice des gens aisés. C'est encore là un aspect de la lutte des classes sur le plan économique.

Aussi bien, pour arriver à conjurer cette crise, dont tout nous laisse prévoir qu'elle n'a pas atteint son paroxysme, en raison du mouvement ascendant de la natalité, il nous faudrait construire 100.000 logements par an, et cela pendant plusieurs années.

Sommes-nous en mesure de pouvoir compter sur un effort de cette importance ?

En toute conscience, et tenant compte des ressources financières de notre pays, en face des tâches qu'il a à assumer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour sauvegarder l'indépendance nationale, nous disons non.

Oh ! certes, nous ne pouvons pas passer sous silence, les réalisations sporadiques, timides ici, hasardeuses là, qui ont vu le jour, animées par des collectivités locales ou des groupements de professionnels.

Des formules habiles, nouvelles, révolutionnaires (Lille, Roubaix, Tourcoing pour la vente-location, étudiée par notre camarade Lafond). « Les Castors », « Les Bâtcoop », etc., s'inspirant plus ou moins les uns des autres, démontrant toutes que la solidarité était plus que jamais nécessaire, nous indiquent clairement qu'il y a un besoin que l'actualité politique ne peut suffire à écarter.

Mais tout cela est peu en face de l'envergure et de l'urgence de la question.

Il faut donc envisager la situation avec objectivité, je dirai même avec réalisme.

Dans ces conditions, le problème ne se situe plus au niveau de l'initiative officielle, mais bien et seulement à celui de l'initiative privée. La reconstitution d'un habitat décent ne se fera qu'avec l'effort individuel des particuliers, ou ne se fera pas.

Ceci dit, examinons les données du problème :

Actuellement, pour construire un logement moyen de 3 pièces, cuisine, salle d'eau, en matériau dur (achat du terrain, équipement sanitaire compris), il faut 2 millions.

Si l'on suppose une période d'amortissement de 25 ans, c'est 80.000 francs par an qu'il faudrait « distraire » sur un budget ouvrier de 250 à 300.000 francs, qui suffit, le plus souvent, à peine à faire vivre une famille.

D'une part, nous constatons l'insuffisance du niveau moyen des salaires et ensuite le prix de

vente prohibitif des matériaux de construction et de la main-d'œuvre facturée.

En mettant toutes les choses au mieux, quel organisme financier pourrait consentir des prêts de cette importance à de pauvres gens n'offrant aucune garantie réelle ? car de notre temps, encore, on ne prête qu'aux possédants.

Or, en attendant l'âge d'or, où il sera possible d'économiser une somme de cette importance pour rembourser le prêteur ou l'établissement financier qui avancera les fonds, il faut trouver un moyen — dans cette période transitoire — qui pourra durer une vingtaine d'années.

La question ainsi posée, il s'agit de chercher si elle comporte une solution possible.

Si nous regardons à l'étranger, notamment dans les pays où le problème du logement s'est posé avec acuité, et où on accorde au confort de l'habitation une importance plus grande que chez nous, qu'y voyons-nous ?

Que sans avoir totalement abandonné la construction en « dur », la majeure partie de celle-ci, depuis vingt ans, se fait à partir d'éléments préfabriqués semi-légers.

Il est évident qu'une définition s'impose de suite. On appelle éléments préfabriqués semi-légers, des panneaux-coffres de 3 m. x 2 m. x 0 m. 20 dont le revêtement extérieur est constitué par une plaque de ciment sur une armature en treillage de 0 m. 05 d'épaisseur — et la paroi intérieure soit en bois, plâtre, matière plastique, Isorel, etc., le volume libre étant capitonné de matières isolantes laines de verre en matelas, soies, celluloses, etc.

Il reste entendu que les formules varient avec les fabricants, mais elles répondent toutes à peu près aux mêmes normes.

Je n'insisterai pas sur la facilité de montage, sur la vitesse d'édification, sur le bas prix de revient obtenu, ni sur l'étendue de la gamme de combinaisons possibles (2 pièces, 3, 4 ou 5, à volonté).

Tous ceux qui ont visité les récentes expositions ou la Foire de Paris, ont pu constater et admirer les possibilités de confort, d'élégance même, qu'offraient les modèles présentés. Il suffit d'examiner quelques réalisations pour être convaincu que c'est la formule de l'avenir immédiat, pour tous ceux qui ne disposent que de ressources modestes.

Je pense que j'aurai fixé les idées quand j'avancerai, que conçu à une grande échelle, un programme de fabrication des éléments standard, ramènerait le prix de revient à 50 % meilleur marché que la construction en « dur » encore réalisée selon des moyens et des méthodes qui ont fait leur temps.

On nous objectera que les matériaux sont chers et que la main-d'œuvre est le principal facteur du prix élevé du bâtiment, etc., mais l'époque est révolue des murs de châteaux-forts et de la pose de moellons sur moellons, brique sur brique. Il est plus facile et moins coûteux d'élever d'un seul coup un panneau de 6 m2. Et surtout, il sera toujours plus facile, pour un ouvrier, de trouver 6 ou 700.000 francs plutôt que 2 millions.

On a dit que cela ne durait pas, tout au plus cinq ou six ans. C'est faux — il n'est de meilleure preuve que les chalets de « dépannage » édifiés un peu partout en 1945, qui durent et dureront encore facilement 15 à 20 ans (si peu qu'ils soient entretenus). Et ils étaient en bois seulement, pour la plupart. A telle enseigne que lorsqu'on offrait des logements aux occupants de ces « maisons de bois », ils les refusaient et ont préféré y demeurer.

Pour nous, syndicalistes, il est de notre devoir de faire connaître à nos camarades, toutes les

ressources qu'offre cette technique nouvelle, plus à la portée de leurs moyens. D'autres pays l'exploitent avec beaucoup de bonheur, dans des conditions climatiques semblables aux nôtres (U.S.A., Angleterre, Belgique) et même souvent plus rigoureuses (Danemark, Suède, Finlande).

Je sais tout le mal que l'on a dit, surtout les intéressés à la construction en « dur » (propriétaires fonciers, entrepreneurs, architectes, etc.) qui voient une dangereuse menace de concurrence, soit sur le prix des loyers, soit sur le prix des matériaux. Il est à remarquer que les adversaires les plus acharnés sont les intermédiaires : gérants d'immeubles, agents d'affaires !...

Mais il est de toute évidence que la plupart de leurs arguments sont faux ou de peu de poids. Il y a peu de secousses sismiques en France. Il ne fait jamais de froids rigoureux ou prolongés. Les pluies sont moyennes, les chaleurs tempérées.

A cet égard, le préfabriqué, ainsi défini, peut rivaliser avantageusement avec la construction en matériaux durs, au point de vue confort intérieur et extérieur. Il est même certain que ses qualités d'isolation thermique et sonore sont supérieures.

D'ailleurs, les pays cités plus haut, bien connus pour leur esprit pratique, sont arrivés à en faire une véritable industrie nationale.

Aux U.S.A. par exemple, si le centre des grandes métropoles est hérissé de buildings en béton armé, ceux-ci ne sont habités que le jour, pour les magasins, les ateliers, les services et les bureaux. Mais les quartiers résidentiels sont en totalité constitués par les « bungalows » en préfabriqué, piqués ça et là, au milieu de massifs de verdure et d'arbres, dans les banlieues ceinturant le « business center ».

Dès maintenant, il nous appartient donc de promouvoir une vaste campagne de diffusion de cette technique, au moyen de manifestations diverses (articles de presse, causeries, allocutions radiodiffusées, etc.) qui auraient pour but d'éveiller l'attention du public.

De provoquer des expositions des modèles réalisés, des maquettes et des plans d'ensemble, en faisant un large appel aux pays étrangers, en particulier aux U.S.A., qui sont passés maîtres en la matière, et de tenter de bénéficier des facilités de financement que nous offre le plan Marshall.

D'organiser des concours entre fabricants et surtout d'intéresser les pouvoirs publics de notre pays, en vue de l'homologation de quelques types « standard » pouvant bénéficier des primes « construction », instituées par un décret récent.

Je n'ai pas besoin de signaler l'intérêt qu'y trouveraient les candidats-propriétaires qui, du fait qu'ils seraient logés chez eux, n'auraient plus de loyer à payer et recevraient en outre du M.R.U. une prime annuelle variant entre 4 et 500 francs le m2 bâti.

Il reste la question des terrains qui, en proche banlieue sont devenus très rares et très chers.

Là aussi, il faudrait que notre action se porte auprès des collectivités locales et établissements publics, pour obtenir la cession et l'aménagement de lotissements possédant tous les éléments de viabilité : eau, gaz, électricité, moyens de transport, ce qui souvent, viendrait au-devant des projets ou plans d'embellissement des communes.

CONCLUSION

Le souci de la réalité nous autorise à croire que, seules, la généralisation de l'emploi du préfabriqué et son utilisation rationnelle, peuvent donner un véritable élan à la construction particulière, dans ce pays, et faire battre en retraite la terrible menace d'une crise du logement sans précédent dans l'histoire.

Au point de social, c'est l'avenir de la race qui

est en jeu, tant sur le plan physique que moral. Il est devenu par trop humiliant, de parler des conditions d'insalubrité de la majeure partie des habitations populaires des grandes villes, avec leur manque de soleil, d'hygiène, de confort, source de toutes les tares : tuberculose, alcoolisme, prostitution, enfance délinquante, etc.

Des familles nombreuses entassées dans une pièce ou deux, sans aération, sans lumière, sans cabinet de toilette, pourraient-elles y échapper, tant qu'elles ne pourront jouir d'un logement sain, dans un cadre agréable ?

Puis, c'est un idéal à redonner à tous ces « sans espoir » faciliter le goût de l'économie, développer le sens de l'initiative et de la responsabilité, créer une raison de vivre, car, pour nous autres, Latins, individualistes-nés, l'idée de la propriété personnelle se confond avec le sentiment de la réussite. C'est donc la source d'un véritable reclassement social à ne pas négliger, dans les circonstances actuelles.

Sur le plan gouvernemental, c'est aussi faire prendre conscience à nos dirigeants, de la notion de service public qu'est l'habitat, sur lequel ils doivent se pencher pour assurer la santé corporelle et mentale de la nation.

Au point de vue économique, indépendamment de l'influence qu'une telle réalisation entraînera sur le prix des matériaux de construction et sur

le prix des loyers, on assistera à une réelle renaissance de l'habitat, digne d'un pays comme le nôtre.

Elle peut être aussi de nature à freiner les augmentations de salaires devenues nécessaires par suite des majorations de loyer, restant à intervenir, et prévenir ainsi une inflation, toujours aux aguets, mais jamais profitable.

Elle redonnera une activité au marché du travail, prévenant le chômage, elle peut employer de nombreux ouvriers pour la fabrication et le montage des éléments et par la mobilité de la main-d'œuvre, paralysée actuellement par le manque de logement, elle contribuera au plein emploi, favorisant ainsi la production.

Au point de vue politique, par les considérations sociales déjà développées plus haut, la rénovation des grandes qualités d'équilibre et de modération de notre race s'affirmera. L'intérêt personnel étant le principal mobile de nos actions, on développera le respect de la propriété et on acheminera la classe ouvrière sur la voie d'une plus juste compréhension du devoir civique.

On lui a trop promis qu'on lui devait tout, que tout lui appartenait. Le relèvement du niveau de vie et l'amélioration de la condition ouvrière restent le meilleur barrage à opposer au communisme.

Pierre SALMON.

Situation de la construction des logements en France (30 septembre 1950)

Le tableau ci-dessous a été établi par les services officiels du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Il complète l'étude précédente de quelques données chiffrées. Du total 1) des constructions définitives terminées depuis la Libération soit 153.200 rapprochons le total des logements en chantier au 30 septembre 1950 soit 136.800. Cela donne une idée des trop longs délais d'achèvement des travaux.

	Moy. tr. 1949	1er tr. 1950	2 ^e tr. 1950	3 ^e tr. 1950	Total (1945- 30-9-50)
1.) CONSTRUCTION DEFINITIVE :					
A) Logements nouveaux construits par :					
— l'Etat et les collectivités	87	50	70	85	2.055
— les organismes d'habitation (1)	611	1.005	710	1.460	6.020
— les secteurs nationalisés (S.N.C.F., Houillères, E.D.F.)	1.930	710	700	750	18.180
— les particuliers (2)	5.400	8.850	5.970	6.450	72.870
Totaux pour A	8.028	10.615	7.450	8.745	99.125
B) Logements reconstruits par :					
— l'Etat : a) par le M.R.U.	1.781	1.115	960	1.085	16.085
b) par les autres ministères	4	35	5	5	140
— les secteurs nationalisés	305	45	85	70	2.455
— sur indemnités de dommages de guerre ou par préfinancement sur compte spécial :					
a) par les groupements de sinistrés (3)	380	1.130	1.500	1.910	6.160
b) par les sinistrés non groupés	2.360	4.110	4.100	3.385	29.235
Totaux pour B	4.830	6.435	6.650	6.455	54.075
Totaux pour 1.) (arrondis)	12.858	17.050	14.100	15.200	153.200
2.) CONSTRUCTION PROVISOIRE :					
— M.R.U.	2.660	2.350	620	430	104.040
— Autres ministères	49	10	—	10	1.040
— Secteurs nationalisés (au titre de l'équipement)	72	—	—	135	13.725
Totaux pour 2.)	2.781	2.360	620	575	118.805
3.) UTILISATION DE BATIMENTS EXISTANTS :					
— Aménagements provisoires dans les immeubles non sinistrés et transformation de casernes en logements :					
a) M.R.U.	2.294	480	230	660	11.475
b) Autres ministères	—	80	170	235	6.355
Totaux pour 3.)	2.294	560	400	895	17.830
4.) REPARATION DE BATIMENTS PARTIELLEMENT SINISTRES :					
— Logements inhabitables à la Libération rendus habitables :					
a) Par le M.R.U. ou sur indemnités dommages de guerre	14.467	7.700	9.720	7.300	732.590
b) Par les autres ministères	410	10	60	110	5.820
c) Par les secteurs nationalisés	6	30	5	—	11.585
Totaux pour 4.)	14.883	7.740	9.785	7.410	749.995

- (1) Offices publics, Sociétés anonymes et Coopératives d'habitations.
(2) Y compris les logements réalisés avec l'aide du Crédit Immobilier.
(3) Associations syndicales, Coopératives et mandataires.

PROGRÈS DE L'INTERNATIONALE et crise de l'Internationalisme

« Toute guerre qualifiée antifasciste, toute guerre menée soi-disant pour abattre le fascisme, répéterait l'illusion de 1914, l'illusion de ceux qui croyaient sincèrement que la victoire de la Triple Entente signifierait la destruction du militarisme. Ni le militarisme ni le fascisme ne seront jamais détruits par la guerre ; la guerre peut seulement les renforcer, les étendre à travers le monde. Fascisme et militarisme ne seront et ne peuvent être abattus que par la classe ouvrière. »

A. ROSMER.

Dans un article publié récemment en français (1), J.-H. Oldenbroek dresse le bilan de la première année d'existence de la C.I.S.L. Cet article mérite d'être lu avec attention, non seulement à cause de la personnalité de son auteur sur qui le plus lourd de la tâche d'organisation a reposé, mais aussi en raison d'une double circonstance : c'est en juillet, à Milan, que doit se tenir le second congrès de la C.I.S.L. où seront discutées à la fois les réalisations, les projets et l'orientation générale de l'action syndicale internationale ; mais, d'autre part, circonstance plus importante ou plus vivement ressentie par les syndicalistes, en cette année 1951, où les diplomates officiels et les militaires occupent dans les quotidiens une place inquiétante, en cette année 1951 où des guerres partielles déjà sévissent, les militants s'interrogent, parfois s'affolent et souvent désespèrent. Est-il vrai, comme ces derniers le disent, qu'il n'y a plus d'internationalisme prolétarien ; s'il n'en est plus de trace, est-il vrai qu'il ne puisse renaître ; s'il ne peut renaître, faut-il le renier ?

Questions trop graves pour que je puisse en quelques pages être sûr d'en bien analyser la portée. Trop graves pourtant pour qu'en ces *Cahiers* elles ne soient pas formulées. Notre souci de suivre d'aussi près que possible l'action internationale du syndicalisme n'est d'ailleurs pas le fait des circonstances, mais bien plutôt une de nos raisons d'agir. Rappelons d'ailleurs qu'en octobre et décembre 1949 les *Cahiers*, alors ronéotypés, suivaient la fondation de la Confédération Internationale des Syndicats Libres. Nous ne pouvions mieux exprimer ce que nous attendions de la C.I.S.L. qu'en citant ce que le camarade Oldenbroek, alors secrétaire de l'Internationale de Transports (I.T.F.), déclarait à la Conférence préparatoire de Genève (25-26 juin 1949) :

« Je suis de l'avis qu'il y a trois importants domaines dans lesquels la nouvelle Internationale doit avoir une organisation exemplaire. Elle doit avoir un excellent service de publications. Elle doit avoir un excellent service de recherches et elle devra être active dans le domaine de l'éducation. Rien ou presque rien n'a été fait dans ces domaines par une organisation internationale. Votre Internationale ne sera pas bonne aussi longtemps que son travail ne sera pas égal et si possible supérieur à tout ce que n'importe quel centre syndical national peut faire. Si elle ne réussit pas à le faire, votre Internationale n'aura pas le prestige dont elle a besoin... »

(1) La première année de la C.I.S.L., par J.-H. Oldenbroek, secrétaire général de la C.I.S.L., dans le numéro de janvier des « Nouvelles internationales du mouvement syndical libre », bulletin publié par la Fédération Américaine du Travail (A.F.L.).

« N'entrez pas dans l'Internationale pour dominer. N'entrez pas dans l'Internationale pour esquiver vos responsabilités. Entrez dans l'Internationale pour la servir. »

Limitons là ce rappel du passé et des intentions premières. En leur temps ont paru des analyses des travaux du congrès constitutif de Londres (2). Et, comme Oldenbroek nous y invite jugeons l'œuvre accomplie.

x x x

Il est très légitime que le secrétaire général insiste sur l'importance du travail d'organisation. Chacun des congressistes de Londres retourné chez soi, tout était à mettre sur pied, y compris un secrétariat, les services de traduction, d'information avec toutes les difficultés supplémentaires qu'entraînent la coexistence dans la C.I.S.L. de centrales syndicales de conceptions fort diverses (même sur le chapitre de l'organisation bureaucratique), et la pluralité des langues. Il fallait même trouver un local. Et sur ces plans matériels le choix de Bruxelles n'a peut-être pas facilité la tâche.

Mais l'essentiel est fait. Les services sont en place dans un immeuble neuf, sinon tout à fait approprié ; de ses fenêtres on aperçoit le vieil Hôtel de Ville ; mais cette vue est peut-être superflue pour rappeler aux dirigeants de la nouvelle Internationale un lourd passé de grands espoirs nourris à l'ombre de ce monument (1846. Comité central européen créé à Bruxelles ; 1868, troisième congrès de la Première Internationale, celle qu'il suffisait d'appeler l'Internationale).

Il y avait, il y a encore plus difficile, plus délicat. Une organisation régionale était prévue. Il aura fallu beaucoup de temps pour aboutir, sur les plans européens et américains. Difficultés bien différentes ici et là, on s'en doute. Et qu'une ébauche d'organisation ne peut avoir complètement résolues. Aucune des absurdes difficultés dans lesquelles la formation du Conseil de l'Europe de Strasbourg s'enlise n'auraient du se présenter sur le plan syndical. Mais affirmer cela, c'est ne tenir aucun compte de l'effort souvent immense que la plupart des centrales syndicales auraient à fournir pour se dégager d'une politique nationale qui prime, chez elles, les impératifs de l'action syndicale internationale. Le mal n'est malheureusement pas limité à l'Europe. Ses conséquences y sont peut-être plus douloureuses. Des questions de personnes s'y mêlaient. La réunion constitutive du Conseil régional européen (29-31 janvier, à Bruxelles) a abouti à la désignation de Schevenels comme secrétaire et

(2) Le rapport complet et officiel de la Conférence de Londres a été édité en anglais ; à ma connaissance l'édition en français n'a pas encore paru.

à une mise au point des organismes qui suivent la réalisation de l'aide à l'Europe (plan Marshall) et l'élaboration du pool acier-charbon (plan Schuman).

Sur le plan américain l'une des difficultés réside dans la disproportion des forces entre les centrales des U.S.A. et des organisations très diverses au sud et au centre (il y aurait au Mexique 9 centrales syndicales et la plus importante la C.T.M., groupant 1.250.000 membres, affiliée à la C.I.S.L. a refusé de faire partie du Conseil régional de l'hémisphère occidental, la majorité n'ayant pas accepté sa proposition d'y faire entrer les syndicats argentins étroitement dépendants du gouvernement péroniste (3). Un résultat positif à signaler : l'active participation de Lewis, le leader de la Fédération indépendante des Mineurs américains à ce Conseil régional.

Sur les plans africains et asiatiques il fallait commencer par se renseigner. Des missions furent envoyées aux Indes, en Birmanie, et récemment, en Afrique. Résultat concret : l'affiliation à la C.I.S.L. des syndicats de Malaisie, de Thaïland, du Pakistan, qui viennent y retrouver ceux de l'Inde. Un effort particulier d'éducation est entrepris dans toute cette région du sud-est asiatique où d'immenses quantités de main-d'œuvre connaissent l'exploitation capitaliste depuis les temps farouches de la colonisation et ne voient parfois comme moyen d'échapper à la plus dégradante famine que de se donner en pâture aux trompeuses promesses du stalinisme.

Tous ces efforts dont il est surtout important qu'ils se puissent poursuivre, font déjà de la C.I.S.L. une Internationale représentative du monde du travail. Elle peut, elle doit parler au nom de 51 millions de travailleurs. Un tel chiffre aurait confondu les pionniers de l'action ouvrière internationale, il y a un siècle. Et pourtant l'espoir des travailleurs est-il transformé, renait-il à l'annonce de ces résultats ? Il faut bien avouer que non. Pourquoi ?

x x x

J'élimine aussitôt des raisons qui sont, à bien les peser, secondaires. La concurrence de la F.S.M. est pure apparence. Dans l'euphorie de la fin des tueries de 39-45, dans l'illusion entretenue sinon ressuscitée par les apparences séduisantes d'une politique internationale des grandes puissances aussi étrangère que toujours aux intérêts vitaux de la classe ouvrière, la F.S.M. a pu, un temps, paraître ne pas mentir à son titre. Pourtant chaque mot, en lui, ment : organisme centralisé, il a un but uniquement politique ; il n'est représentatif que de l'abominable condition de servitude en laquelle sont réduits les ouvriers russes et ceux des Républiques populaires. Sans doute la C.I.S.L. souffre-t-elle de comparaisons injustes dont des camarades trop pressés illustrent abusivement leurs analyses dans un souci d'objectivité par symétrie (le goût prud'homme du juste milieu !). Mais il n'y a pas, il ne doit pas y avoir de concurrence véritable entre une Internationale syndicale (et se voulant telle) et l'un des organes de propagande et d'action du totalitarisme stalinien. Pas de concurrence. Ils ne vont pas vers le même but ; ils s'opposent. La question est de savoir si la C.I.S.L. a bien entamé la lutte du mouvement ouvrier contre ce totalitarisme, si la C.I.S.L. a cherché à exprimer concrètement et pratiquement la solidarité de ses membres à l'égard de ceux à qui leurs maîtres interdisent de

(3) Le syndicat des distributeurs de journaux y serait si soucieux de la réputation du président Péron qu'il mène actuellement une grève dont le résultat le plus évident est d'empêcher de paraître le grand quotidien de Buenos-Aires, la « Prensa », qui se permettrait de critiquer le gouvernement.

rejoindre la véritable Internationale. Nous y reviendrons plus loin.

Que certains pays manquent à l'appel des affiliés, ce n'est pas une faiblesse négligeable, mais elle est secondaire. Les syndicats finlandais ont quitté la F.S.M. ; la position géographique de la Finlande donne assez de portée à ce geste pour comprendre qu'ils n'aient pu rejoindre encore les syndicats des pays d'Occident. On comprend moins, ou on regrette plus, que la centrale israélienne, l'Histadrout, reste isolée ; on s'inquiète encore plus de l'abstention des syndicats australiens (4). Que l'Internationale des syndicats chrétiens ait enfin voulu se maintenir en dehors de la C.I.S.L., les militants anglo-saxons ont de la difficulté à le comprendre ; pour nous, c'est plutôt le principe d'un syndicalisme chrétien qui n'est pas clair ; l'expérience de l'histoire et du présent nous donne parfois quelque méfiance.

Mais toutes ces abstentions ne sont pas une cause suffisante de cette inquiétude qui se développe chez les militants pour qui la C.I.S.L. portait le meilleur de leur espoir. Alors, quoi ?

x x x

Avant d'essayer de répondre à cette interrogation, je voudrais dissiper un malentendu. N'y avait-il pas quelque naïveté à mettre tant d'espoir dans les réalisations d'une Internationale syndicale, montrant dès sa formation le poids des conceptions très peu révolutionnaires des principales centrales constitutives ? L'objection n'est pas absurde, mais manque, me semble-t-il, du sens le plus élémentaire de la réalité et de l'histoire. Elle est conforme à l'attitude de ceux qui n'adhèrent pas au syndicat que le jour lointain où celui-ci sera rigoureusement conforme à l'idéal absolument imaginaire qu'ils s'en font et qui est évidemment très variable selon l'individu qui le rêve. A cette remarque s'ajoute d'ailleurs l'effet un peu inattendu de la scission syndicale et des difficultés que nous avons tous connues depuis en France (ailleurs je n'en parle pas, mais je suppose que cela a pu être vrai aussi parfois) : la proche réalité étant pleine de sombres difficultés et paraissant à chaque instant conduire à d'amères déceptions, l'espoir peut être déraisonnable mais sentimentalement compréhensible, se format, que tous ensemble, les ouvriers de tous les pays s'en traînant, les difficultés seraient plus aisément surmontées. Eh bien ! est-ce cet espoir-là qui est déçu à son tour ? Je n'ose pas dire que non. Mais le problème reste entier : pourquoi ?

x x x

Que la participation des syndiqués soit insuffisante dans le domaine des affaires internationales n'est pas une nouveauté. Qui pourrait affirmer qu'avant chaque Comité confédéral dans chaque U.D., dans chaque Fédération, on s'est soucié de mandater son délégué pour discuter de l'action des délégués de la C.G.T.-F.O. au sein de la C.I.S.L. ? Sans doute un immense travail d'information est-il nécessaire. Mais y a-t-il le premier effort des militants à quelque échelon qu'ils travaillent dans l'organisation ? Plus hautes sont les responsabilités dont ils sont chargés, plus grand, plus constant devrait être leur souci d'une large confrontation des thèses diverses qu'ils ont intérêt à connaître pour pouvoir mieux les exprimer. Il faut absolument réagir contre les deux tendances convergentes de ceux qui disent ou pensent les problèmes internationaux réservés à une élite (?) de militants et de ceux qui en renvoient l'étude au jour hypothétique et lointain où tous les problèmes

(4) Signalons à ce sujet la double erreur du journal « Le Monde » qui passe pour bien informé et annonce à tort l'affiliation des syndicats australiens et israéliens.

intérieurs seront résolus. Tout simplement parce qu'il n'est pas de domaine réservé et qu'il n'est pas de vrai syndicalisme sans contrôle.

Mais celui-ci suppose une large information (5). Que fait, à ce sujet, la C.I.S.L. ? Elle possède un service spécialisé. Celui-ci reçoit-il tous les bulletins syndicaux des organisations affiliées ; dispose-t-il de moyens propres pour recueillir des renseignements que la grande presse à souvent intérêt à taire ? Si l'on en juge par ses publications, ce service ne correspond encore pas à ce que Oldenbroek, comme on le rappelait plus haut, projetait. Le *Bulletin d'information* ronéotypé, d'abord bi-mensuel, semble être devenu mensuel depuis décembre 1950. Sa diffusion est très limitée ; chaque U.D., chaque fédération ne devrait-elle pas le connaître ? Hebdomadaire il suivrait de près l'actualité ; le nombre de ses lecteurs inviterait ses rédacteurs à en faire un outil pratique, indispensable aux responsables des rédactions de nos journaux ; ceux-ci n'iraient plus chercher leurs informations dans les agences officielles ou auprès de sources plus contestables encore (6).

La revue mensuelle « *Monde du travail libre* » est l'outil de propagande. On a cherché à y présenter des articles des principaux leaders du mouvement. Les numéros que nous avons pu lire ne suivaient pas de près l'actualité et faisaient une bien médiocre place à l'information des adhérents sur les conditions de vie et les problèmes de leurs camarades des autres pays. Chacun peut-être s'y sentait contraint de ne rien dire qui puisse heurter ; on retrouvait le style ouaté, peut-être un peu savant et certainement ennuyeux des publications du B.I.T. De la part de cet organisme officiel, rien d'étonnant. Mais comment diffuser « *Monde du travail libre* » dans nos syndicats ? Et puis, si les publications de la C.I.S.L. sont importantes, il faut en parler ; depuis le numéro daté d'octobre et qui a dû paraître en novembre (7), je n'ai vu nulle part d'informations relatives aux numéros suivants.

Enfin la publication d'une revue mensuelle « *Lumière* » concernant la situation des travailleurs en Staline et dans les Républiques domestiques est annoncée. Espérons que cela vaudra mieux que les propagandes souvent si maladroites de ceux qui, dénonçant les crimes du totalitarisme stalinien laissent filtrer le poison d'un antislavisme à base religieuse ou d'un nationalisme aussi borné que celui d'un Paléologue.

Des publications régulières, des brochures des livres, un vaste effort bien coordonné de rencontres internationales, tout cela représente évidemment un énorme effort (8). Les syndicats, les centrales affiliées sont-elles en état de le fournir, à la fois en hommes et en argent ? Nous sommes bien placés pour savoir quelles sont les difficultés. Mais a-t-on le désir de les résoudre ?

x x x

Ressent-on le besoin d'une politique internationale qui serait spécifiquement celle de la classe ouvrière ?

(5) A ceux qui ont parfois reproché à ces *Cahiers* de faire une trop large place aux problèmes internationaux, il est temps de répondre que cette abondance relative trouve sa justification dans la pauvreté souvent trop grande des organes officiels.

(6) Le bulletin intérieur sur la vie syndicale internationale édité par la C.G.T.-F.O. échappe à la plupart de ces critiques. Il est hebdomadaire. Il est trop peu connu, trop peu utilisé.

(7) L'auteur de l'article paraît ignorer que le présent numéro des *Cahiers* souffre aussi d'un « léger » retard. Quant au style ennuyeux, c'est un connaisseur... et un praticien. — (La rédaction).

(8) Au moment de tirer ce numéro nous recevons un substantiel article de Hans Gottfurcht, chef du service éducation de la C.I.S.L. Nous le publierons dans notre prochain numéro. Il corrigera certaines des observations faites ici.

re ? Conçoit-on que par ses buts, que par ses moyens elle ne peut en rien ressembler aux politiques nationales des gouvernements ni rien emprunter aux méthodes classiques d'association des diplomates et des militaires où l'in vraisemblable et piteuse science des premiers finit toujours par céder la première place aux procédés des seconds ?

Quand on examine les déclarations officielles de la C.I.S.L. et de ses leaders, que voit-on ? On se félicite d'avoir une voix consultative dans les grandes institutions internationales : O.N.U., O.I.T., U.N.E.S.C.O. Voilà bien de quoi soulever l'enthousiasme des militants ! S'il faut se féliciter que ce soit la C.I.S.L. qui ait proposé au Conseil Economique et Social de l'O.N.U. d'enquêter sur le travail forcé, il est difficile d'imaginer cette haute institution accouchant d'autre chose que d'un texte imposant par son style et la hauteur des conceptions qu'il exposera mais passant par-dessus la tête de tous ceux pour qui le travail forcé est une réalité de faim et de mort. N'est-ce pas à la C.I.S.L. elle-même de mener cette enquête dans un esprit pratique et pour sauver tout de suite ceux qui peuvent encore être sauvés ?

La question ne s'est peut-être pas posée pour les membres de la C.I.S.L. qui ont tout naturellement confiance dans ces grandes institutions officielles, nationales et internationales. Naturellement, j'y insiste, car à participer au travail de ces machines extraordinaires, on finit par croire à la nécessité de leurs rouages compliqués, à l'utilité de leurs interminables et spéculieuses discussions.

Reste-t-il du temps, ensuite, pour se pencher sur les problèmes spécifiques des travailleurs, pour les analyser, pour en dégager une politique dont les initiatives auraient le premier mérite de « parler » aux syndiqués ? Il y faudrait aussi de l'audace et de l'imagination. Beaucoup des grands leaders ont tari leurs ressources, à cet égard, depuis un certain temps ; et, qu'ils n'aient rien fait pour qu'il en soit autrement ou qu'ils soient à ce sujet parfaitement innocents, rien ne les pousse à concevoir par eux-mêmes. C'est ainsi qu'on approuve le pacte atlantique ; c'est ainsi que le secrétaire général de la C.I.S.L. déclare à Truman que l'objectif de la C.I.S.L. et celui du président des U.S.A. ne font qu'un : la liberté du monde. Bel exemple de confusion verbale. Ce but prestigieux, il n'est pas d'homme qui n'y aspire ; tout est dans la conception qu'on se fait de la liberté et dans les moyens qu'on entend utiliser pour progresser dans cette voie. Que peut-il y avoir de commun entre la politique d'un Etat, quel que soit cet Etat, et au moins tel que nous connaissons les Etats d'aujourd'hui, et une politique internationale ouvrière ? Qu'est-ce que le pacte Atlantique, comme n'importe quel autre pacte a à voir avec celle-ci ? Quelle est la responsabilité des organisations syndicales dans l'élaboration du pacte Atlantique ? Pourquoi revendiquer une part de responsabilité dans les conséquences douloureuses des politiques gouvernementales ?

Je sais bien que toute la conception de l'internationalisme prolétarien est présentement viciée par le développement du totalitarisme stalinien et le danger majeur qu'il fait peser sur le maintien des possibilités de lutte pour la révolution sociale. Encore faudrait-il que la juste appréciation de ce danger ne nous fasse pas renier la raison d'être du mouvement ouvrier, je veux dire son autonomie, son action propre, son principe, celui de la première Internationale, « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »

x x x

Comment réaliser cela sans faire le jeu du totalitarisme, sans diviser les forces qui s'opposent à lui, objectera-t-on ? Mais n'est-ce pas justement cette

avant-goût de capitulation du mouvement ouvrier devant les politiques nationales qui brise l'élan naturel de résistance des travailleurs ? J'ai entendu des militants chargés de grandes responsabilités consentir publiquement des sacrifices avant d'avoir même l'espoir que les charges inévitables seraient réparties, je n'ose dire équitablement. Dans des négociations internationales, comme par exemple le plan de pool européen du charbon et de l'acier, on voit des syndicalistes plus soucieux des intérêts de leur nation que de la solidarité de leur classe. Il faut bien reconnaître que depuis 1914 où le fabuleux espoir de la grève éternelle a sombré dans l'échec et la trahison, on n'ose plus concevoir d'autre résistance à l'agression des régimes totalitaires que celle des armées nationales. D'avance on se mobilise. Ne prépare-t-on pas ainsi un terrain facile à la propagande stalinienne ?

L'une des supériorités tactiques de ceux-ci est de pouvoir entretenir, chez leurs adversaires, les cinquièmes colonnes de leurs organisations variées, toutes affublées du vocabulaire le plus démocratique et le plus pacifiste. La C.I.S.L. ne peut-elle vraiment rien, non pour entretenir des organisations libres au delà des barreaux de fer, ce que les gouvernements-géoliers ne sauraient tolérer, mais pour organiser la résistance clandestine, la propagande clandestine par les divers moyens qu'offrent la radio et le parachutage ? Il ne faut pas laisser l'initiative de ces moyens aux gouvernements qui auront inévitablement tendance à placer le nationalisme au centre de l'idée de résistance.

Vis-à-vis des ouvriers de tous les pays et peut-être plus encore pour ceux de pays comme le nôtre où les moyens de propagande des totalitaires sont si puissants, il faut surtout des initiatives authentiquement ouvrières. C'est encore sur le plan national que Walter Reuther élabore un audacieux plan de paix dont nous publions ci-après une analyse et des extraits. Mais on en fait peu état

au sein de la C.I.S.L. qui aurait pourtant tout avantage, qui se grandirait aux yeux des hommes libres, à reprendre un plan de ce genre ou à l'étudier pour « aider à la formation de l'opinion et à la discussion sur le problème tout entier », pour reprendre les paroles mêmes de Reuther qui ne souhaite rien tant que l'examen critique de son plan. Regrettons qu'il soit encore si mal connu et invitons nos lecteurs, d'après l'analyse que nous en publions, à le discuter, à le compléter.

x x x

La C.I.S.L. existe. Sans doute cela est déjà un résultat. Mais Oldenbroek ne nous paraît pas homme à se contenter de durer. Aussi ce n'est pas seulement une question de personne, c'est une affaire de tous. Il n'est pas actuellement de tâche qui mérite plus d'effort pour comprendre et pour agir.

A ceux qui douteraient de la nécessité d'une authentique pensée ouvrière dans ce temps d'affrontement des grandes puissances nous rappellerons ce que Karl Liebknecht, le 2 décembre 1914, déclarait au Reichstag : « Seule une paix basée sur la solidarité internationale de la classe ouvrière et sur la liberté de tous les peuples peut être une paix durable. C'est dans ce sens que les prolétariats de tous les pays doivent fournir, même au cours de cette guerre, un effort socialiste pour la paix ».

Les solutions de l'internationalisme prolétarien sont les seules réponses que les hommes libres peuvent faire aux mensonges, à la cruauté ou à la sottise des exploiteurs. N'obtiendrait-on ainsi que les résultats les plus dérisoires eu égard à l'ampleur des dangers qui nous menacent, au moins aurions-nous donné l'élan à ce travail souterrain et tenace qu'il faut toujours poursuivre pour maintenir vivant et authentiquement lui-même l'espoir d'un nouveau départ de la classe ouvrière vers sa libération.

G. WALUSINSKI.

DOCUMENTATION

PROPOSITION POUR UNE OFFENSIVE DE PAIX afin d'arrêter l'agression communiste en prenant l'initiative dans la course pour la conquête de l'esprit, du cœur et de la fidélité des hommes (1), par Walter Reuther. (Détroit, Michigan, 15 juillet 1950)

Avant-propos. — Walter Reuther constate le danger du communisme stalinien et l'obligation morale pour les nations libres d'une action pour la paix.

« Nous ne pouvons pas perdre l'espoir de la paix. Perdre l'espoir serait affaiblir les fibres morales de notre peuple et de nos alliés, desséchant la source spirituelle de l'espérance et de l'idéal qui sont les fondements des forces spirituelles d'un peuple libre. Perdre l'espoir de la paix rend la guerre inévitable... Les Etats-Unis rejettent la théorie d'une guerre préventive comme réponse aux empiètements soviétiques. Nous ne pourrions pas nous regarder ni nous camper à la face du monde comme les défenseurs de la valeur de la dignité individuelle et de la liberté si nous endossions la responsabilité morale de déclencher une guerre d'agression... »

« Si nous nous abstenions en ce moment de lancer un programme concret, pratique, ambitieux pour la

paix nous livrerions le monde aux apôtres de la crainte, de la haine et de l'hystérie. Sinon les moyens négatifs par lesquels ils agissent contribueraient en outre à jeter la panique et rendront la guerre inévitable. »

Analysant la situation internationale, Reuther souligne les fautes à ne pas recommencer :

« ...La situation actuelle en Corée est un sous-produit de notre faillite en Chine... Notre faillite en Chine représente la faillite générale à comprendre les forces sociales et les ferments qui excitent les peuples exploités et opprimés de l'Asie et à en tenir compte. Trop souvent les puissances occidentales ont essayé de maintenir l'état de fait et, au mieux, de traiter les peuples de cette région comme des enfants qui méritent un statut politique et économique de seconde classe. La politique coloniale même la plus sage ne pourra satisfaire un peuple qui aspire à l'indépendance totale.

Nous avons commis l'erreur tragique de croire que la lutte pour la liberté, en Chine, ne pouvait être gagnée que sur les champs de bataille. Nous devrions savoir qu'elle

devait essentiellement être gagnée sur les champs de riz. »

Walter Reuther montre que la confiance en la seule puissance militaire ne peut qu'étendre et accroître la misère des peuples guettés par la propagande mensongère des totalitaires.

« Nous ne pouvons gagner dans une bataille de mots... nous devons prouver par l'action que le pain et la liberté peuvent cohabiter dans la même maison. »

PROPOSITION EN VUE D'UNE OFFENSIVE TOTALE DE PAIX

Voici, d'après le texte de Reuther, les grandes lignes de son plan pour la paix :

« ...Nous pouvons avoir l'initiative en rendant effectif un vaste programme d'aide aux situations intérieures, aux besoins sociaux et économiques des peuples à travers le monde, et en développant un plan pratique de justice économique et sociale. Cette action directe en vue de la destruction des sources de la puissance communiste devra être étayée d'un système adéquat de défense basé à la fois sur un plan et une coordination combinée avec les forces des nations démocratiques alliées.

Il est proposé, en effet, que nous marquions sur l'étiquette le prix de la paix. Il est proposé que nous soyons d'accord pour gagner la paix avec la justice et la liberté quel que soit ce qu'il en coûte. Il est suggéré que nous mobilisions notre peuple moralement, spirituellement, économiquement et politiquement dans un effort total en faveur de la paix.

Il est proposé que le peuple des Etats-Unis, par la voix de son gouvernement, exprime de façon concrète sa dévotion à la cause de la paix, de la justice et de l'humanité en fixant aux peuples du monde un engagement comme suit :

— 1. Pendant les cent prochaines années le peuple des U.S.A. s'engage à mettre à la disposition des Nations Unies une somme annuelle de 13 milliards de dollars (soit en cent ans, 1.300 milliards, ce que la dernière guerre a coûté aux U.S.A.). Les autres nations seront sollicitées de faire des placements similaires, selon leurs possibilités mais l'investissement des U.S.A. ne sera pas conditionné par le versement des autres nations.

— 2. Les versements annuels seront déposés dans un fonds spécial des Nations Unies pour la Construction Economique et Sociale. Ce fonds sera utilisé seulement pour aider les peuples des autres Etats participants à s'aider eux-mêmes en développant et en élargissant leurs ressources économiques et leurs facilités ainsi que pour d'autres fins qui contribueront à élever leur niveau de vie (alimentation, logement, services sanitaires, éducation...).

— 3. La somme annuelle de 13 milliards de dollars sera mise à la disposition des peuples de tous les Etats y compris l'Union Soviétique et ses satellites, sur un pied d'égalité et sous les conditions ci-dessous développées ; elle devra être allouée aux Etats participants selon une formule basée sur une estimation objective de leurs besoins économiques et sociaux respectifs.

— 4. Après son adoption par le Congrès des U.S.A., ce plan sera soumis aux peuples du monde par le canal des Nations Unies.

— 5. Après l'acceptation de cette proposition par une majorité des Etats membres, les N.U. convoqueront une conférence internationale en vue de décider le désarmement général, d'établir un service universel d'inspection et d'autres moyens appropriés de contrôle de la sécurité et de créer une force de police internationale. Le refus d'un ou plusieurs Etats de coopérer au désarmement n'affectera pas l'enga-

gement des U.S.A. qui devront effectuer le paiement annuel des 13 milliards pour la Construction Economique et Sociale. L'aide tirée de ce fonds devra, dans ce cas, être rendue possible aux nations restantes qui auront consenti à coopérer au programme de défense mutuelle jusqu'à l'époque où le programme de désarmement général sera accepté. Un programme semblable de défense mutuelle sera développé par les N.U. et toutes les nations participantes devront convenir de ne pas employer leurs forces armées en dehors de leurs frontières, si ce n'est sous la direction des N.U.

— 6. Après l'acceptation du principe de cette proposition par tous les Etats membres ou leur majorité, les N.U. convoqueront une Assemblée Mondiale des Peuples pour la Paix afin de discuter en détail la proposition et d'entendre les recommandations relatives à son application.

Chaque Etat membre des N.U. aura le droit d'être représenté à cette Assemblée Mondiale de la Paix par une délégation de 18 représentants composée de 2 délégués de l'organisation ou des organisations les plus représentatives des groupes suivants de la population : agriculteurs, ouvriers, ménagères, anciens combattants, éducateurs, hommes de science, professions libérales, hommes d'affaires et chefs de communautés religieuses.

Cette Assemblée présentera ses recommandations aux N.U. qui les expédieront aux gouvernements des Etats membres pour l'action prescrite. L'Assemblée devra être convoquée afin d'entendre les rapports des dépenses, les projets, leur exécution et pour discuter et faire des recommandations concernant une opération suivante et des projets nouveaux pour la paix.

— 7. Les N.U. seront requises d'agrandir les agences existantes et d'en créer de nouvelles, en cas de besoin pour administrer le programme mondial de la Construction Economique et Sociale.

— 8. Les N.U. devront créer une agence spéciale qui aura mandat d'employer des hommes de science et des experts au développement de programmes techniques en vue de l'usage courant de la puissance et de l'énergie atomique en temps de paix, dans les limites que permettront les mesures de sécurité nécessaires au cas de refus d'une ou plusieurs nations d'agréer au désarmement et à l'inspection générale. Un pareil projet sur l'utilisation atomique sera financé par le fonds des N.U. pour la Construction Economique et Sociale et les services de cette agence devront être à la disposition des peuples de tous les Etats participants pour les aider à édifier une vie plus large pour eux-mêmes et pour la communauté mondiale.

— 9. Les N.U. et les Etats membres qui acceptent et garantissent leur coopération en encourageant cette proposition pour la paix devront prendre des mesures effectives en vue d'augmenter et de renforcer les moyens d'information des masses et d'en user pour faire connaître aux populations de tous les pays l'engagement pris par les peuples tant des U.S.A. que ceux des autres Etats et les familiariser avec les décisions, les possibilités et les réalisations concrètes économiques et sociales de ce mouvement vers la paix.

En conclusion, Walter Reuther propose de faire savoir aux victimes de la domination ou de la propagande stalinienne que nous pouvons faire ce travail pour la paix. D'abord en montrant l'exemple : que la démocratie des U.S.A. pratique dans le domaine des droits civils les principes qu'elle prêche, c'est un impératif de cette lutte du monde pour survivre.

Walter Reuther montre enfin que le plan adapté aux conditions économiques et sociales des U.S.A. aidera tous les peuples à entreprendre et à s'entraider pour la paix.

Les femmes et le syndicalisme

Personne ne s'étonnera sans doute de trouver ma signature sous une petite réponse à notre camarade Felce, l'un des rares militants qui veuille bien, pour défendre la promotion syndicale de la femme, exposer des arguments dont les femmes elles-mêmes ne sauraient mieux user.

Felce laisse aux sociologues l'étude de la condition féminine dans notre société. Je ne suis pas sociologue, donc apparemment peu qualifiée pour parler doctement de la condition féminine. Mais comme je n'ai pas de connaissances parmi les sociologues femmes qui existent certainement en France, je suis bien obligée de m'en tenir à ma seule expérience — assez longue d'ailleurs — pour essayer de trouver un remède à la difficulté qui réside dans « l'obligation où se trouve souvent la femme de cumuler son travail-gagne-pain et son travail entretien du ménage », et qui ne lui laisse naturellement pas le temps de se consacrer à l'action militante.

Je sais que je vais faire frémir quelques traditionnalistes auxquels le respect de la tradition, en l'espèce, apporte une excuse à un égoïsme inconscient ; mais tant pis... je me jette à l'eau.

Ce remède m'a été suggéré ces jours-ci par une Norvégienne qui, venue me rendre visite, s'inquiétait de la condition des travailleuses françaises et de leur position dans le mouvement syndical.

Constatant ensemble que les femmes ne sont pas en assez grand nombre dans les syndicats et surtout dans les postes de responsables, ma visiteuse me suggéra qu'il serait bon de faire admettre aux maris qu'ils pourraient, de temps à autre, rester le soir, le samedi ou le dimanche à la

maison pour garder les enfants, afin de permettre à leur femme de militer dans l'organisation syndicale.

Il paraît que ça existe ailleurs.

Alors, sans aller jusqu'au matriarcat rappelé par Felce, on pourrait peut-être commencer par une tentative de ce genre ?

Le plus difficile sera, non pas de convaincre les militants qu'il faut aussi des militantes mais bien de persuader les hommes que leur geste ne sera pas du tout ridicule. Je gage fort que c'est pourtant contre ce complexe que nous aurons le plus à lutter, si nous nous engageons dans la voie préconisée par mon aimable Norvégienne.

Quant à l'entretien du ménage, en plus du travail-gagne-pain, est-il juste, je vous le demande, que ce soit la femme seule qui y subvienne pendant que le mari se repose ou va au café ? Heureusement beaucoup de maris estiment qu'ils ont leur part à prendre dans les besognes ménagères et donnent volontiers un coup de main à leur femme. Mais d'autres se croiraient diminués s'ils agissaient ainsi.

Quand on aura réussi à donner aux travailleurs un logement confortable doté d'un équipement ménager moderne et fait comprendre à tous les maris dont la femme travaille au dehors que la vie en commun nécessite le partage des charges en toute équité, on verra très certainement beaucoup plus de femmes militer dans les syndicats, car pour le moment c'est surtout l'accaparement des femmes par les tâches ménagères qui est le plus grand obstacle à leur militantisme.

Rose ETIENNE.

Une étude belge sur le travail des femmes

Dans le numéro de décembre dernier de la revue « Problèmes » éditée par la Fédération Générale du Travail de Belgique nous trouvons quelques renseignements statistiques sur le travail féminin dans un article signé J. Sepulchre.

De 1930 à 1937 le nombre total des femmes salariées a diminué de 912.000 à 792.000. Cette diminution n'est pas générale pour tous les pays d'Europe occidentale. Elle s'accompagne d'une grande modification de la répartition de ces travailleuses : diminution du nombre des ouvrières, des domestiques et des travailleuses indépendantes. Croissance au contraire du nombre des employées et des fonctionnaires.

Sur ces 792.000 travailleuses 410.000 environ étaient assujetties à la sécurité sociale et y représentaient les 23 % du nombre total des assujettis. Cela donne une idée de l'importance relative des femmes parmi l'ensemble des travailleurs belges.

Certaines industries utilisent plus particulièrement le travail féminin. Les chiffres suivants donnent le pourcentage des femmes par rapport à l'effectif total des travailleurs de ces industries : textile 49 %, vêtement 63 %, industrie du tabac 63 %, commerce 59 %, hôtellerie et domestiques 49 %, cuirs et peaux 32 %. Parmi les ouvrières rémunérées 60 % sont ouvrières, 39 % employées.

L'auteur de l'étude discute, par ailleurs, de la nécessité du travail féminin et de ses conditions, relativement aux soins du foyer. Il fait état d'une enquête menée par la méthode des sondages par l'Institut universitaire d'informations sociale et écono-

mique (« I.N.S.O.C. »). Les réponses aux questions posées donnent les résultats suivants :

1) 66 % des personnes consultées sont favorables au principe « à travail égal, salaire égal ». 70 % estiment que ce principe n'est pas appliqué en Belgique en dehors de l'administration (1).

2) 71 à 95 % environ jugent qu'il est préférable que la femme mariée reste au foyer et 53 à 88 % jugent que c'est une nécessité.

3) 52 à 70 % considèrent que la femme doit avoir la possibilité de travailler hors du foyer.

4) 59 à 65 % déclarent qu'il faut accorder des facilités pour l'organisation du travail des femmes mariées occupées hors du foyer (2).

L'auteur de l'article résumé ici, insistant sur la première question posée, note l'écart entre le courant de l'opinion publique en faveur du principe et, d'autre part, comment cela est appliqué dans les faits et quelles sont les résistances, tant du côté ouvrier que patronal. Résistances qui seront emportées, pense-t-il ; le droit au travail sera reconnu par tous.

(1) On sait que l'O.I.T. dans sa 33^e conférence internationale du Travail (Genève, juin 1950), avait mis le sujet à l'étude mais n'a pu parvenir à un accord. Celui-ci a été renvoyé à une session ultérieure. La résistance est venue des employeurs et de certains membres gouvernementaux.

(2) Signalons, faute de place — nous ne pouvons faire mieux — l'enquête menée par le B.I.T. sur l'aide aux mères salariées. Voir Revue Internationale du Travail de novembre 1950.

Nouvelles de l'Education Ouvrière

D'une lettre, d'un camarade de Nantes :

En ce qui concerne la formation purement syndicale, nous avons adopté une méthode de travail très appréciée de nos camarades : chaque jeudi nous leur proposons d'étudier chez eux un sujet très simple sur le mouvement ouvrier qu'ils développent en trois ou quatre pages manuscrites (ils ont pour cela à leur disposition : bibliothèque et service de documentation du C.E.O. ; beaucoup cependant se sont constitués une petite bibliothèque personnelle, nous les encourageons du reste dans ce sens).

Ils ont, par conséquent, une semaine pour effectuer ce travail et le jeudi suivant chacun lit — dans le silence — l'étude qu'il a faite pendant que les autres écoutent et prennent des notes.

Bien entendu, au début 4 ou 5 camarades seulement effectuent ce travail. D'autres n'osent pas ! ou ne se sentent pas suffisamment entraînés, ils écoutent leurs camarades et cela leur est malgré tout assez profitable. Puis l'émulation aidant, les hésitants « osent se lancer » — le premier pas seul coûte — et chacun se fait alors un plaisir (aiguilloné par son petit amour-propre !) de lire le jeudi suivant son étude personnelle.

Voici quelques thèmes proposés :

1) Quelle sont les causes et les origines du mouvement syndical ?

2) Contre quels adversaires doit lutter la classe ouvrière et quels furent les divers aspects de cette adversité et de ces luttes ?

3) Résumé historique des répressions sociales depuis la création du mouvement syndical.

4) Les luttes syndicales doivent-elles se fixer des limites ?

5) Le Mouvement syndical doit-il fixer des limites à son activité et par conséquent doit-il demeurer un mouvement défensif ou doit-il se consacrer à une activité constructive ?

6) Quels peuvent être ses aspects constructifs ? etc... (sujets d'histoire sociale : Zimmerwald, la Charte d'Amiens, Pelloutier, Merrheim).

Robert FAVRY.

Alors que le mouvement ouvrier américain s'attaque courageusement à la discrimination raciale, beaucoup d'universités sont, sur le problème noir, beaucoup plus « timides ». Ceci explique avec quelle satisfaction Bill Kemsley, directeur du département d'éducation du C.I.O. du Michigan cite deux paragraphes du prospectus de l'Université d'Etat de Pennsylvanie (à Philadelphie) :

« En classe, au laboratoire, au dortoir, dans les salles de réunions, au gymnase, sur le terrain de sport, l'étudiant se trouve constamment au milieu de ceux qui diffèrent de lui, non seulement par les préoccupations d'étude mais par la nationalité, la race, la couleur et la confession religieuse.

Ainsi, hommes et femmes à l'Université de Pennsylvanie ont l'occasion de vivre dans la démocratie ce qui élargit leurs horizons et participe de façon considérable à augmenter la profondeur et la portée de leur expérience universitaire. »

Bill Kemsley ajoute que s'il est juste de se féliciter d'une telle tendance il est navrant de devoir le faire et de l'opposer à une tendance contraire encore trop répandue (1).

(1) (Nous tirons cette information du « Michigan C.I.O. news », du 28 décembre 1950).

La pensée et l'action de Fernand Pelloutier

Quelques notes où Delesalle a recopié des extraits d'écrits de Pelloutier.

L'UNION CORPORATIVE ET NOUS

Nous voulons que toute la fonction sociale se réduise à la satisfaction de nos besoins ; l'union corporative le veut aussi, c'est son but, et de plus en plus elle s'affranchit de la croyance en la nécessité des gouvernements ; nous voulons l'entente libre des hommes ; l'union corporative (elle le discerne mieux chaque jour) ne peut être qu'à condition de bannir de son sein toute autorité et toute contrainte ; nous voulons que l'émancipation du peuple soit l'œuvre du peuple lui-même ; l'union corporative le veut encore ; de plus en plus on y sent la nécessité, on y éprouve le besoin de gérer soi-même ses intérêts ; le goût de l'indépendance et l'appétit de la révolte y germent ; on y rêve des ateliers libres où l'autorité aurait fait place au sentiment personnel du devoir ; on y émet sur le rôle des travailleurs dans une société harmonieuse des indications d'une largeur d'esprit étonnante et fournies par les travailleurs mêmes. Bref, les ouvriers après s'être crus si longtemps condamnés au rôle d'outil veulent devenir des intelligences pour être en même temps les inventeurs et les créateurs de leurs œuvres. Qu'ils élargissent donc le champ d'étude ouvert devant eux. Que comprenant qu'ils ont entré leurs mains toute la vie sociale, ils s'habituent à ne puiser qu'en eux l'obligation du devoir, à détester et à briser toute autorité étrangère.

Extrait de « L'organisation corporative ».

POUR QUOI ET CONTRE QUOI NOUS LUTTONS

On nous appelle utopistes ! On nous reproche, tantôt de vouloir ramener l'homme aux époques primitives et barbares et tantôt de rêver un état social si parfait qu'il peut être considéré comme une chimère. Il faudrait cependant s'entendre. La société que nous rêvons est aussi loin des sociétés naissantes où la force est le souverain arbitre de toutes choses, que de l'idéale Cité imaginée par nos précurseurs. Que demandons-nous ? Le perfectionnement de la société actuelle, l'utilisation des merveilleuses ressources qu'elle offre à l'activité humaine, le bénéfice égal pour tous du secours qu'elle fournit au labeur physique, l'emploi raisonnable et équitable de ses intelligences, de ses forces, de ses découvertes — et, en même temps, la suppression des moyens par quoi elle autorise l'appropriation individuelle des ressources communes : c'est-à-dire l'argent et l'autorité.

Extrait de « L'Art et la Révolte ».

LES ENNEMIS DE LA LIBERTÉ

Vos ennemis les plus dangereux ce sont ceux qui songent en même temps à jouir et à vous ôter l'en vie même de jouir ; ceux qui vous ont si longtemps persuadés — hélas à votre honte — qu'il faut des riches pour faire travailler et vivre les pauvres, qui vous ont dit : « Les souffrances supportées dans cette vie seront la mesure des joies offertes dans la vie future » : ceux en un mot, qui connaissant quel appétit de liberté (de liberté matérielle comme de liberté morale) développe en l'homme la culture intellectuelle, se sont appliqués à vous tenir dans l'ignorance, interprétant à leur profit et mensongèrement la parole évangélique « Bienheureux les simples ».

Extrait de « L'Art et la Révolte ».

Notes documentaires

La hausse des prix de gros

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques avait déjà procédé au calcul d'un nouvel indice des prix de détail avec référence aux prix pratiqués en 1949. Nous avions signalé (voir *Cahiers* d'octobre 1950) l'intérêt d'une telle révision qui permet de mieux tenir compte des conditions actuelles de la consommation.

La même révision vient d'être faite pour les prix de gros. L'année 1949, avec sa relative stabilité des prix, permet encore de la prendre comme année de référence. Le nouveau calcul permet l'établissement d'un indice mieux adapté aux conditions actuelles de la production et plus significatif. Ajoutons surtout que cette publication du nouvel indice coïncide avec une hausse considérable des prix dont on sait assez les causes : la hausse est générale depuis le commencement de la guerre de Corée.

Donnons les principaux résultats :

	Nombre de produits	Indices	
		Jun 50	Déc. 50
Indice général	319	103,4	120,4
Produits alimentaires	54	97,4	109,1
Combustibles et énergie	58	104,3	111,5
Produits industriels	207	108,2	133,5
Matières premières industrielles	73	118,6	161,0
Produits industriels ayant subi une certaine transformation	134	104,0	122,4
Produits importés (ensemble)	27	124,2	170,0
dont matières premières industrielles	22	133,1	204,5
Céréales	6	104,2	108,0

N.B. — La première colonne, pour chaque rubrique donne le nombre de produits sur lequel porte le calcul, avec pondération, qui fournit l'indice dont les 2^e et 3^e colonnes donnent les valeurs en juin et décembre 1950.

Nous reproduisons ces chiffres d'après le Bulletin Hebdomadaire de Statistique du 3 février 1951.

x x x

Lettres aux militants

Sous le titre « Lettre aux militants » paraissent des études intéressantes publiées sous la responsabilité de notre camarade Michel Collinet. Elles se présentent comme le fruit d'un travail collectif associant les efforts de syndicalistes libres militant dans diverses organisations (1).

La première de ces lettres datée du 20 novembre 1950 traitait du « pouvoir d'achat de la classe ouvrière ». Elle précise l'évolution du salaire depuis quinze ans, mettant en évidence la part plus réduite du salaire direct par rapport au salaire social (allocations familiales, sécurité sociale et retraite).

Analysant la différenciation du pouvoir d'achat selon les travailleurs et les profondes modifications apportées à ce sujet par le système des allocations familiales, elle montre que les chefs de famille nombreuse ne sont pas pour autant des privilégiés, mais échappent partiellement à la dévalorisation continue du pouvoir d'achat depuis 1938. Citons :

« Il n'existe pas de compensation collective entre les éléments dévalorisés et les autres : les ouvriers ayant au moins trois enfants et bénéficiant du salaire unique représentaient, en 1949, 14,6 % des bénéficiaires des allocations familiales et 2,85 % de l'ensemble des salariés.

« La lettre aux militants ». 10 numéros : 100 fr. en timbres à Michel Collinet, 10, rue d'Enghien, Paris-X^e.

Un tel état de choses aboutit à une dévalorisation systématique du travail au profit d'un secours que la société attribue à ses membres. Le salaire moyen d'un travailleur était, avant la guerre, considéré comme nécessaire pour faire vivre une famille de quatre personnes. Aujourd'hui, — et la plupart des calculs sur le coût de la vie le démontrent — le salaire n'est plus destiné en principe qu'à faire vivre une seule personne, au sens strict du mot vivre.

Juste avant la guerre, l'ouvrier jeune et sans enfant, bénéficiait d'un surplus de pouvoir d'achat par rapport à son camarade père de famille. Ce surplus, aujourd'hui disparu, aurait pu, s'il avait été durable, être la base d'un développement de la culture ouvrière.

L'étude signale aussi le resserrement des différences du pouvoir d'achat entre les travailleurs de Paris et ceux des départements, entre les hommes et les femmes, entre les ouvriers qualifiés et les manœuvres. Nous citerons encore la conclusion.

« Une augmentation générale du pouvoir d'achat s'impose, mais elle n'aura de sens que si elle aboutit à une augmentation relative du salaire direct par rapport au salaire social afin de revaloriser le travail réellement effectué par le salarié.

Comme autrefois le salaire direct devrait assurer la subsistance d'une famille de quatre personnes. Les allocations aux familles de plus de quatre personnes devraient être à la charge de la nation, non des seules classes ouvrières. C'est ainsi qu'en Angleterre, l'allocation n'est que de 13.000 francs par an et par enfant à partir du 2^e, mais le pouvoir d'achat du salaire direct a augmenté de 30 p. 100 sur 1938. On parle de lier le salaire direct à la productivité. Cela n'a de sens que si, au préalable, on revalorise ce salaire. »

x x x

La seconde Lettre, datée du 10 janvier 1951, traite de « La crise du syndicalisme ». Modifications de la composition du prolétariat (nombre croissant des employés, accroissement du nombre des manœuvres spécialisés, diminution du nombre des ouvriers qualifiés), modification du salaire sous des notions qui nous sont déjà familières. Quant aux modifications de la population patronale ils sont brièvement résumés : en 1946, 1.822.000 directeurs, gérants ou patrons, tendance à faire retomber sur l'Etat les responsabilités principales. « Parmi eux, dit la lettre, les pionniers de la libre entreprise sont aussi rares que les syndicalistes révolutionnaires parmi les salariés : ils font figure de revenants du début du siècle ! » Avec tout cela une discipline syndicale de plus en plus forte chez les patrons.

D'autre part, il y a « le fait communiste » et les déceptions d'expériences tentées depuis la fin de la guerre dans les pires conditions qui aient pu être, du fait de leur politisation. (expérience de gestion ouvrière chez Berliet, cas des comités d'entreprise, nationalisations et sécurité sociale).

Ces remarques n'indiquent-elles pas justement le remède ? Des « revenants » du genre de ceux qui firent la C.G.T. de 1906 à 1910, ayant comme ceux-là moins de « grande doctrine » (comme s'en affublent les prophètes d'aujourd'hui) que de persévérance et de courage, moins de haute science officielle que de scrupuleuse connaissance de la vie ouvrière et de ses besoins, moins de confiance en les hommes politiques et plus de foi en la mission éducatrice du syndicalisme, des « revenants » de cette espèce, jeunes et moins jeunes, est-il chimérique aujourd'hui, de vouloir les rassembler ?

BELGIQUE

Dans une précédente note sur les syndicats belges (voir *Cahiers* de novembre 1950) nous signalions la revue mensuelle *Problèmes* publiée par la Fédération Générale du Travail Belge. Revue de 60 pages com-

portant chaque mois une grande étude et des rubriques régulières (sociale, syndicale, économique, etc.).

Le déficit de la sécurité sociale

En novembre « Problèmes » présente l'étude : « Un aspect de la réforme de la sécurité sociale », par L. Watillon. La question du déficit de l'assurance maladie est aussi examinée, techniquement, par ailleurs. Le sujet ne peut nous être indifférent. Résumons un des importants arguments de L. Watillon.

Alors qu'en 1946 sur 10.228 millions de cotisations à percevoir, la recette était de 10.262 millions, depuis c'est le contraire. En 1947, 12.631 millions auraient dû être perçus, 12.226 millions seulement l'ont été ; soit 2,6 % de non perçus.

L'auteur de l'article note que la tendance chez les employeurs à ne pas remplir leurs obligations n'a fait qu'augmenter. Il y a là une cause de déficit. En effet, contrairement au régime général habituel des assurances, les prestations aux assurés sont payées même si les cotisations correspondantes n'ont pas été versées par l'employeur. Alors que celui-ci prélève sur chaque paye la contribution du travailleur, il ne reverse celle-ci, augmentée de sa propre part, qu'avec un délai et trimestriellement... quand il n'oublie pas de payer. En fait l'employeur utilise pour sa trésorerie la partie retenue du salaire.

La solution envisagée par L. Watillon est la suivante : les prestations aux assurés ne seraient effectivement payées qu'après vérification du paiement des cotisations par l'employeur, ce paiement devant être mensuel. En cas de non paiement il appartiendrait au travailleur d'obtenir réparation du préjudice causé par recours au Conseil de prud'hommes. L'employeur, en ne versant pas les cotisations retenues et sa propre part s'est en effet rendu coupable d'une faute contractuelle.

L'auteur ne cache pas les difficultés que sa solution comporte. Il note pourtant qu'elle inciterait les travailleurs et leurs syndicats à être les contrôleurs les plus vigilants de la perception des cotisations.

Quant aux autres secteurs de la sécurité sociale (allocations familiales, pensions de vieillesse, soutien des chômeurs et vacances annuelles, que comporte l'organisation belge) « il suffit qu'un seul régime, notablement, celui auquel les travailleurs sont le plus régulièrement intéressés, réalise l'obligation de fait du paiement des cotisations pour que les autres secteurs soient automatiquement pourvus de leurs ressources normales. »

Citons encore, dans la conclusion :

« C'est parce que le salaire est âprement disputé qu'il est payé rubis sur l'ongle à la date fixée ; les quelques réclamations dont les conseils de prud'hommes sont saisis ne font que confirmer la règle quasi absolue du paiement intégral.

Si d'ailleurs les syndicats étaient assaillis de réclamations en raison du régime préconisé il n'en pourrait résulter pour eux qu'un contact plus étroit avec leurs affiliés, qu'une ardeur accrue dans la défense du bien commun que constitue la sécurité sociale. »

Et nous ne résistons pas plus que l'auteur à citer ce passage de l'introduction de la loi sur le repos dominical en Belgique, en 1905, par J. Destree :

« La loi, fut-elle excellente, le prolétariat aurait tort de penser que, dès que son droit est consacré, il n'est plus en péril. Les lois ne sont jamais que ce que les hommes en font. Si la classe ouvrière s'endort dans la satisfaction d'une illusoire conquête, si elle abandonne sa destinée à un parlement, à des juges ou à des fonctionnaires, elle se verra chargée des chaînes qu'elle croyait avoir brisées et elle n'arrivera à son émancipation totale qu'en se montrant sans cesse plus vigilante. »

SUISSE

L'Union Syndicale Suisse et la C.I.S.L.

La « Revue Syndicale Suisse » de novembre 1950 publie un compte rendu des travaux du congrès de l'Union Syndicale Suisse des 28, 29 et 30 octobre. En dehors des questions intéressant actuellement les syndicats suisses, ce congrès confirma l'adhésion de principe à la C.I.S.L. décidée par le bureau responsable.

Le débat sur cette affiliation a clairement montré l'absence du courant dit communiste ; le vote

le confirme : 325 partisans de l'affiliation contre 22 opposants. Les syndicats suisses font confiance à la C.I.S.L. pour mener une action purement syndicale et se félicitent de son action contre l'inflation et pour l'étude des conditions des professions libérales. Ils lui font également confiance pour représenter le syndicalisme libre dans les organisations internationales officielles : O.N.U., O.I.T., F.A.O., U.N.E.S.C.O.

Les syndicats suisses sont toujours prudents, comme on le voit, et accordent une confiance peut-être exagérée à des organisations officielles. Il est vrai que dans la même Revue, Jean Mori dresse le bilan de l'action de la Suisse dans l'O.I.T. pour déplorer qu'après un beau départ, jadis, les conventions ratifiées par la Suisse soient si peu nombreuses.

Les effectifs syndicaux

La Revue d'octobre étudiait les effectifs syndicaux suisses en 1949. Ceux-ci, régulièrement croissants de 1938 à 1947 (de 225.530 à 397.974) oscillent autour du chiffre voisin de 380.000. Chiffre remarquable comparé aux 500.000 travailleurs industriels que compte la Suisse qui, en 1949, avait aussi 8.000 chômeurs.

Les syndicats sont groupés en 15 fédérations. Métallurgistes et horlogers (102.000) ; ouvriers du bois et du bâtiment (65.000) ; cheminots (57.000) ; ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation (40.000) ; ouvriers du textile (32.000) ; personnel des services publics (31.000) ; Union P.T.T. (15.000) ; ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement (10.000) ; typographes (9.000) ; fonctionnaires postaux (5.000) ; ouvriers relieurs et cartonniers (4.000) ; employés des douanes (3.000) ; lithographes (2.500) ; fonctionnaires des téléphones et télégraphes (2.500) ; tisserands de toile à bluter (1.000).

Régionalement, les cantons de Berne et de Zurich groupent chacun plus de 70.000 syndiqués ; les petits cantons montagnards, quelques milliers seulement.

A l'extérieur de l'Union Syndicale Suisse, la Fédération des sociétés suisses d'employés (F.S.E.) groupe 73.000 membres. Ses rapports avec l'U.S.S. sont bons. Au contraire, celle-ci est en lutte avec des organisations confessionnelles : Fédération Suisse des Syndicats Chrétiens Nationaux (48.000 membres), l'Association Suisse des Ouvriers et Employés Evangéliques (15.500 membres) et l'Union Suisse des Syndicats Autonomes (15.000 membres). Mais alors que les premiers représentent une volonté délibérée de l'Eglise catholique de creuser une brèche dans le mouvement ouvrier, l'auteur de l'article de la Revue se demande si les syndicats d'ouvriers évangéliques ont-encore une raison d'être, étant donné la neutralité des églises protestantes en matière d'organisation sociale.

La polémique avec les syndicats autonomes est vive. Du côté de l'U.S.S. on accuse ceux-ci de vouloir attirer les membres par des « cotisations au rabais ». L'argument est particulièrement important en Suisse où les « institutions d'entraide » (prévoyance et assurance) constituent l'épine dorsale du syndicalisme. De 1948 à 1949, l'ensemble des prestations sociales versées par les syndicats a passé de 17.950.000 francs à 27.215.000 francs (francs suisses, évidemment), surtout en raison de l'accroissement du chômage. Parmi les rubriques signalons les prestations pour assistance judiciaire (215.000 fr., soit 0,8 % du total) et les dépenses d'éducation (237.000 fr., soit 0,8 % du total).

Les cotisations au rabais, écrit l'auteur de l'article conduisent à l'entraide au rabais. « Lorsque les prestations sociales sont quasi équivalentes à zéro, même la cotisation au rabais est trop chère ; elle est presque entièrement absorbée par d'inutiles frais d'administration. »

U.S.A.

Le mouvement ouvrier critique l'E.C.A.

Tel est le titre d'un article publié en novembre dernier dans l'hebdomadaire libéral « The Nation », par Sidney Lens un des dirigeants de l'A.F.L. à Chicago. L'auteur de l'article a fait un voyage en Europe en 1950 et fait état des réflexions d'autres syndicalistes américains venus en Europe : H. Gibbons (de l'A.F.L. de Saint-Louis), J. Livingston (de l'U.A.W. du C.I.O.), Belanger (textile du C.I.O.) et Carmen Lucia (des ouvriers chapeliers de l'A.F.L.).

Lens, rappelant l'accord unanime du mouvement ouvrier américain en faveur de l'E.C.A., constate l'insuffisance générale de l'amélioration du sort des travailleurs dans les pays secourus. Appuyant son argumentation sur les déclarations du groupe des syndiqués chrétiens de chez Renault il entend montrer que beaucoup d'ouvriers anticomunistes ne sont pas pour autant pro-américains. Le remède, pense-t-il, est dans un effort sérieux de l'E.C.A. pour contraindre gouvernements et patrons à améliorer les conditions d'existence des travailleurs. Pour l'imposer, le mouvement ouvrier américain n'a-t-il pas été trop considéré comme un « associé secondaire » par l'administration de l'E.C.A. ? « Le fait évident, ajoute Lens, est que si l'aide du Plan Marshall a permis à l'Europe de ne remettre sur pied du point de vue économique et a peut-être retardé la prise du pouvoir par les communistes, elle n'a rien fait pour détruire le potentiel communiste. »

A ce résumé et à cette citation, nous ajouterons trois remarques :

1.— L'une des meilleures réponses à la propagande stalinienne contre le Plan Marshall est de montrer le soul général des syndicats américains de le soutenir pour l'orienter en faveur des conditions de vie des travailleurs. Nous rapprochons cette étude critique de Lens de l'article, contradictoire, publié il y a presque un an par l'un des journaux les plus réactionnaires des U.S.A., le « Chicago Tribune » s'insurgeant contre le fait que des crédits de l'E.C.A. permettraient à des syndicalistes européens de venir aux U.S.A. étudier l'expérience syndicale américaine.

2.— Sans vouloir du tout diminuer l'intérêt d'analyses comme celles de Lens et le profit que le mouvement ouvrier international peut tirer d'une étude par les syndicalistes américains des conditions européennes, souhaitons que ces investigations soient assez complètes pour éviter ce qui nous paraît un peu exagéré dans les conclusions de Lens. En particulier quant au « retard » de la prise du pouvoir par les communistes. N'y a-t-il pas, chez certains informateurs de Lens, la tendance à minimiser l'importance des grèves Molotov de 1947 dans la stratégie stalinienne ? Tendance aussi à ne vouloir rien de plus que « retarder » la prise du pouvoir par les staliniens, avec tout le souci que cela comporte de se ménager des... amitiés ?

3.— Mieux que de diminuer l'intérêt de voyages d'études des syndicalistes américains en Europe, insistons sur leur nécessité. Cela ne peut être que fructueux pour l'action syndicale internationale aussi bien que pour l'amélioration continue des services ouvriers de l'E.C.A., amélioration dont les profits seront aussi grands pour les travailleurs américains que pour les travailleurs européens.

ASIE

Situation du Sud-Est Asiatique

La nouvelle revue « Mondes d'Orient » (1^{er} fév. 51) publie sous la signature de Tibor Mende un article sur « Le plan de Colombo, une tentative de développement du S.E. Asiatique ».

L'auteur rapproche le Rapport Bell concernant l'aide des Etats-Unis aux Philippines et le plan de Colombo établi par le Commonwealth britannique pour les Etats de l'Inde, du Pakistan, de Ceylan et de diverses possessions britanniques de la Malaisie et de l'Indonésie (et dont l'extension pourrait être faite à la Birmanie, au Thaïland, à l'Indochine et à l'Indonésie).

Le Rapport Bell conclurait à des résultats non satisfaisants de l'aide américaine aux Philippines où l'inégalité sociale est renforcée. Pour l'auteur de l'article ce rapport « fournit tous les arguments à l'appui de la thèse qui conditionne le relèvement économique des nations arriérées à la seule adoption d'un système rigoureux de planification. » Aussi juge-t-il beaucoup plus prometteur le plan de Colombo.

Il s'agit d'un plan de six ans ; grâce à une contribution totale de 1.100 millions de livres (dont 300 millions fournis par le Royaume-Uni) le Commonwealth entend accroître l'équipement des régions désertées du S. E. Asiatique. Converties en dollars (soit 5.000 millions), la somme totale est à comparer avec l'aide Américaine à l'Europe 12.000 millions et avec la contribution des U.S.A. à la réalisation du fa-

meux point 4 d'aide aux régions insuffisamment développées : moins de 50 millions.

L'auteur donne quelques chiffres suggestifs sur la situation actuelle de ces régions asiatiques.

Revenu national par habitant : aux Indes 23 livres, en Grande-Bretagne 200, aux U.S.A. 400.

Les régions intéressées sont surtout agricoles. A Ceylan, 1.200 personnes vivent sur 1.000 acres de terre ; en Grande-Bretagne 60 personnes. Aux Indes, sur 306 millions d'acres cultivées vivent 73 millions de paysans ; aux U.S.A., 8 millions d'habitants suffisent à la culture du même terrain. Les rendements agricoles sont extrêmement bas.

Ces régions comptent 570 millions d'habitants. Il faudra probablement en compter 720 en 1970.

Equiper ces pays, les sauver d'une misère pire que celle qu'ils connaissent déjà est urgent. Et pourtant, au mieux, le plan de Colombo maintiendra les niveaux de vie actuels.

L'auteur termine par quelques interrogations. Certes le plan peut éveiller des espoirs, il peut éviter à ces pays de tomber dans les mains du totalitarisme en ne sombrant pas dans la plus noire misère. Ne doit-il pas, pour réussir pleinement, s'accompagner de réformes sociales (par exemple une réforme agraire) seules susceptibles de sortir les masses exploitées de leur apathie et de promouvoir une authentique libération ?

N'est-ce pas la tâche, ajouterons-nous, de l'Internationale syndicale de prendre en ce domaine toutes les initiatives pour lesquelles des pouvoirs gouvernementaux, leurs techniciens et savants économistes lésinent toujours ?

La prison de Tarragone

La prison de Tarragone
donne

Par grilles de fer
sur la mer

Le prisonnier dans sa cage
rage

La Liberté devant lui
immense luit

Les cieux et l'onde azurés
démésurés

Le soleil en fougueux essor
trop beau décor

Où libre glisse une mouette
poète

Trempant dans l'écume
sa plume

Entre le prisonnier et l'eau
barreau

Après encore... fusil carabinier
pauvre prisonnier

Chaque jour une heure permise
brise

Supplique à l'azur radieux
des yeux

Et puis cellule et silence
défense

Sous de cuisantes paupières
dansent lumières

Rire d'écumes mouette azur
Torture

torture
torture.

François MARCELI,

(Suite de la page 2 de la couverture)

cédé, employé lors de l'expédition du numéro précédent, a paru peu efficace (7 réabonnements sur 150). Mais nous devons persévérer.

NOTRE PROPRE RETARD

Si le travail de diffusion n'avait pas son caractère d'urgence nécessaire, il aurait fallu parler tout de suite du retard de notre parution. Retard pour le numéro de décembre qu'on espérait rattraper en janvier. C'était mal prévoir les retards des rédacteurs prévus. Il y en a dont on n'a plus de nouvelles ! Nous mettrions bien une annonce dans un bas de page pour donner leur signalement au cas où on les retrouverait !

Nous savons pourtant bien qu'ils sont excusables. Pardi ! Chacun d'entre nous mène (sans doute mal) plusieurs besognes de front. Il faut être plus nombreux. Cela aussi est possible. Parmi nos lecteurs beaucoup sont en contact constant avec des réalités sociales qui attendent toujours qu'on les décrive, qu'on les analyse, qu'on montre les aspects les plus actuels des problèmes qu'elles posent. Il y a une immense timidité qui retient nos camarades : timidité qui s'alimente dans l'idée fausse que ceux qui écrivent sont certainement à la hauteur. Ce qui nous afflige le plus c'est de ne pas recevoir d'abondantes lettres de critique au sujet des articles parus.

Toujours est-il que devant ce retard persistant, il nous paraît plus correct, et plus respectueux du calendrier, de dater le présent numéro de février. Il va sans dire que pour nos abonnés ils recevront un nombre de Cahiers égal à celui promis. Et nous essaierons à l'avenir de paraître dans la première quinzaine du mois.

Ne terminons pas sans insister encore :

1. — Chacun de nos lecteurs peut et doit nous aider à une meilleure diffusion.

2. — Chacun de nos lecteurs peut et doit nous proposer des sujets d'étude, des articles, des critiques.

Mais j'avais peut-être tort, en commençant, de faire craindre des « épines ». Les épines, ça n'est dangereux que quand c'est perfide, caché. Nous ne cachons rien, ici, de notre faiblesse et de la médiocrité de nos résultats. Cela est plus tonique que la louange ou la congratulation, ces formes perfides du mensonge.

G. W.

LECTURES

PAGES CHOISIES

SUR LE SYNDICALISME

REVOLUTIONNAIRE

A l'occasion des soixante-dix ans de PIERRE MONATTE, la « Révolution Proletarienne » a publié, en janvier, un numéro spécial de 48 pages. Entre autres textes de Monatte s'échelonnant de 1906 à 1949 où s'affirme la continuité d'une réflexion syndicaliste, les pages écrites dans les tranchées « Réflexions sur l'avenir syndical » apprendront beaucoup au lecteur de 1951.

Le numéro, 100 francs, à la « Révolution Proletarienne », 14, rue de Tracy, Paris (2). Versement au chèque postal CCP Paris 734-99.

LES ABONNES AU 31 JANVIER 1951

A. E. F.	1	—	—
Aisne	—	—	1
Algérie	2	1	—
Allemagne	—	—	4
Allier	1	—	—
Alpes-Maritimes	—	—	1
A. O. F.	5	—	—
Ardèche	—	—	1
Aude	—	1	2
Bas-Rhin	17	—	—
Basses-Pyrénées	2	1	1
Territoire de Belfort	1	—	1
Bouches-du-Rhône	6	5	3
Cameroun	1	—	—
Charente-Maritime	4	—	—
Cher	—	—	1
Corrèze	1	—	1
Corse	—	—	1
Côte d'Or	—	—	1
Deux-Sèvres	3	—	—
Drôme	—	1	2
Finistère	3	—	1
Gironde	5	4	7
Haute-Garonne	—	1	1
Haute-Vienne	—	1	—
Haut-Rhin	4	—	—
Hérault	1	—	—
Isère	1	—	5
Jura	—	—	1
Landes	1	—	1
Loire	12	1	6
Loire-Inférieure	2	—	6
Lot-et-Garonne	—	—	1
Maine-et-Loire	3	—	1
Marne	—	—	1
Maroc	1	—	—
Meurthe-et-Moselle	2	—	2
Moselle	2	—	1
Nord	11	1	1
Oise	3	—	1
Oran	1	—	—
Pas-de-Calais	—	1	—
Rhône	10	2	2
Saône-et-Loire	—	—	2
Sarthe	—	—	1
Seine	70	12	63
Seine-et-Marne	—	—	1
Seine-et-Oise	13	5	15
Seine-Inférieure	2	—	1
Somme	4	—	—
Sud Viet-Nam	2	—	—
Tarn	—	—	3
Vienne	1	—	—
Vosges	1	—	—

Totaux .. 199 37 143

★★

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Franc (Loire) ; G. Martin (Seine) ; Ricard (Seine) ; Croze (Hérault) ; Janets (Paris) ; Pilonchéry (Paris) ; Boirard (Paris) ; D. Wurmser (Paris) ; Maurice Dubois (Paris) ; Campdoras (Paris) ; Traireux (S.-et-O.) ; Bonnet (S.-et-O.) ; Francheteau (Paris) ; Rouays (Loire) ; Zakim (Paris) ; U.D.F.O. des Deux-Sèvres ; Le Jeune (Finistère) ; Chambelland (Paris) ; Boesch (Oise) ; Echer (Belfort) ; Le Roux (Maine-et-Loire) ; Pinatel (Loire) ; Thuelin (Allier) ; Tsiganok (Loire) ; Vivalda (Loire) ; Granet (Seine) ; A. Beardslee (S.-et-O.) ; Caus (Nord). — 28 abonnements à 300 francs, soit 8.100 francs.

★★

SOUSCRIPTION

Lacabanne (Gironde) 50 ; Croze (Hérault) 200 ; Pilonchéry (Paris) 100 ; Boirard (Paris) 200 ; D. Wurmser (Paris) 200 ; Chambelland (Paris) 200. — Total : 950 francs.

Le gérant : G. WALUSINSKI.

Les Editions Polyglottées, 232, r. de Charenton, Paris.

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués.

C.G.T.-F.O.

Informations du Centre d'Education Ouvrière

Les conférences

LE MARDI A 20 HEURES :

LES PROBLEMES PRATIQUES DE L'ECONOMIE FRANÇAISE

- Mardi 20 Février : Les transports, par F. Laurent, secrétaire général de la Fédération des Cheminots.
- Mardi 27 Février et Mardi 6 Mars : La Métallurgie, par L. Bourbonneux, secrétaire de la Fédération de la Métallurgie.
- Mardi 13 Mars : Conclusion et synthèse, par J. Guillez, professeur d'Economie au C.E.O.

LE MERCREDI A 20 HEURES :

- Mercredi 21 février : Problèmes de l'unification européenne, par J. Michollin.
- Mercredi 28 février : La communauté Acier-Charbon, par J. Michollin.

LE VENDREDI A 20 HEURES :

Une série de conférences sur l'Etude des temps et des mouvements par Soumagnac et Compagnon,

Les cours

Un cours de propagande et action syndicale (Formation des orateurs) fonctionne le VENDREDI, de 21 à 22 heures.

Les cours de Droit ouvrier et de Droit usuel ont lieu le LUNDI, de 19 à 21 heures.

Les sorties

Le dimanche 18 février, visite des œuvres sociales et du Parc de Sceaux. Rendez-vous à 9 h. 30 devant la mairie. Départ de Paris Luxembourg à 8 h. 55 ou de Denfert-Rochereau à 8 h. 58.

LA DOCUMENTATION ÉCONOMIQUE ET SYNDICALE

Coopérative d'édition et de librairie

198, AVENUE DU MAINE PARIS-XIV^e

C. C. P. 5450.00 Paris — SUF. 66-71

VOUS PROPOSE :

El Campesino : <i>La vie et la mort en U.R.S.S.</i>	300 »
Lefrançois : <i>Paris souterrain</i> (21 photos, 6 hors-texte)	400 »
Lafon : <i>Psycho-pédagogie médico-sociale</i>	240 »
I.N.S.E.E. : <i>Mouvement économique en France de 1938 à 1948</i>	1.200 »
Marguerite Audoux : <i>Marie-Claire</i> (édit. numérotée et illustrée)	800 »
Alain Sergeant : <i>Un anarchiste de la belle époque : Alexandre Jacob</i>	290 »
André Stalder : <i>Au delà du capitalisme, du collectivisme et du dirigisme</i>	850 »
C. Belio : <i>Communisme platonicien et marxisme</i>	750 »
André Delmas : <i>A gauche de la barricade, chronique sociale de l'avant-guerre</i> ..	240 »
Jan Valtin : <i>Ni lumière ni étoiles</i>	500 »
Les Compagnons du Tour de France présentés par Dautry	540 »
Agniel : <i>Les travailleurs de la nuit</i> (vie des cheminots)	250 »
Upton Sinclair : <i>Pamela</i>	485 »
John Steinbeck : <i>Au Dieu inconnu</i>	435 »
Marcel Jouhandeau : <i>Elise architecte</i>	225 »

PASSEZ VOS COMMANDES EN VOUS RECOMMANDANT

DES « CAHIERS FERNAND PELLOUTIER »